



Rapport d'activité 2018

Agence
du Service
Civique



1. L'Agence du Service Civique

- 04 Qui sommes-nous ?
- 06 En chiffres
- 08 Organisation
- 10 Pilotage territorial et partenaires
- 12 Cartographie

2. Le Service Civique

- 16 Le Service Civique pour les jeunes
- 22 Focus recrutement
- 24 Le Service Civique pour les organismes
- 36 Le Service Civique pour la société
- 40 Focus inclusion

3. Erasmus+ et le Corps Européen de solidarité

- 48 La mobilité des jeunes et des acteurs de jeunesse
- 50 Les partenariats stratégiques
- 52 Le dialogue structuré
- 53 SALTO
- 54 TCA - Transnational cooperation activities
- 55 Volet Sport de programme Erasmus+

4. Exécution financière



Édito

BÉATRICE ANGRAND

Présidente de
l'Agence du Service Civique

Parfois, la vie professionnelle donne la chance de passer de l'autre côté du miroir. Alors que je comptais, en 2018, parmi les partenaires du Service Civique et d'Erasmus+ Jeunesse et Sport, me voilà aujourd'hui en situation de présenter le rapport d'activité de l'Agence. Je tiens à remercier en premier lieu Yannick Blanc de son implication et ses réussites à la Présidence de l'Agence. À son instar, c'est avec fierté, engagement et enthousiasme que je m'investirai à la tête de cette belle institution.

Fierté de porter désormais le travail des équipes, dont je connaissais déjà la qualité et la capacité d'innovation. Engagement de relever les défis à venir qui sont autant de chances pour nos ambitions de s'épanouir, s'améliorer et rayonner. Enthousiasme enfin de me faire le porte-voix d'une jeunesse qui prouve chaque fois que je la rencontre son envie d'agir, d'être utile, d'explorer de nouveaux territoires, mais qui demande aussi l'accompagnement et la reconnaissance à la hauteur de son engagement.

Les politiques portées par l'Agence du Service Civique et ses partenaires remarquables sont identifiées comme des politiques de jeunesse. Systémiques, elles sont en réalité des politiques pour tous. Le Service Civique, le Corps européen de Solidarité, le programme Erasmus+ Jeunesse et Sport intéressent l'ensemble de la société. Formidables outils des grandes causes, de l'intérêt général, de la cohésion nationale, de l'identité et

de la citoyenneté européennes ou des événements internationaux, elles enrichissent les politiques du quotidien, qu'elles s'adressent aux personnes âgées, aux enfants malades, aux touristes, aux écoliers ou aux administrés. Robert Schuman avait évoqué, dans sa déclaration du 9 mai 1950 les réalisations concrètes qui créaient une solidarité de fait venant fonder l'Europe. Près de 70 ans après, cette solidarité peut s'incarner dans les actions émanant des dispositifs pilotés par l'Agence. Partage d'expériences et de connaissances sur l'accueil et l'intégration des réfugiés grâce au programme Salto, expérimentation sur le Service Civique et les jeunes en situation de handicap, utilisation de la pédagogie du cirque dans le cadre de rencontres sociales, échange entre jeunes européens permettant de faire naître des compétences interculturelles, projet sportif alliant nature et inclusion, apport du Service Civique dans les quartiers de la politique de la ville, ce sont des solidarités de fait irrigant la société française et la communauté humaine européenne.

Si l'année 2018 aura été marquée par le lancement du Corps européen de solidarité, elle a aussi été émaillée de tous ces projets, expérimentations, événements, études, travaux menés par l'Agence et ses partenaires – avec deux points d'attention : la mixité sociale et le respect de la qualité des missions. Ce rapport d'activité tente de rendre compte de l'énergie déployée par tous les acteurs à qui j'exprime ma reconnaissance.



Qui sommes-nous ?

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Agence du Service Civique est :

- ◆ Un groupement d'intérêt public (GIP) créé par la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 relative au Service Civique. Il est aujourd'hui composé de l'Etat et de France Volontaires.
- ◆ Un opérateur rénové en 2016 à l'issue de la réorganisation avec l'institut national jeunesse et éducation populaire (INJEP), concrétisée par la loi n° 2015- 917 du 28 juillet 2015.
- ◆ L'agence nationale française responsable de la mise en œuvre du programme européen Erasmus + jeunesse, conformément à la désignation de la commission européenne du 17 mai 2016. L'agence met également en œuvre le Corps Européen de Solidarité
- ◆ L'opérateur unique de l'Etat qui met en œuvre le Service Civique.
- ◆ Un centre de ressources « salto euromed et bonnes pratiques » pour la coopération euro-méditerranéenne. Il appuie et forme les partenaires de cette zone géographique.
- ◆ Un point national d'information pour le sport, relai national du volet « sport » du programme Erasmus+.



LE SERVICE CIVIQUE

A été créé par la loi du 10 mars 2010 pour remplacer le Service Civil qui avait été conçu en 2006 dans l'optique de remplacer le service militaire, suspendu en 1996. Inscrit dans le code du service national, le Service Civique vise à « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale » en offrant à toute une génération l'opportunité de s'engager et de donner de son temps à la collectivité et aux autres, au service de belles causes. Levier pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes, il accompagne également le déploiement des politiques publiques par les missions d'intérêt général que les volontaires effectuent en France ou l'étranger. Les volontaires s'engagent dans des organismes sans but lucratif, des services de

l'État ou des collectivités territoriales. Le code du service national prévoit les 9 missions investies par l'Agence au titre du Service Civique.

LE PROGRAMME ERASMUS+

Il constitue le principal levier d'action de l'Union Européenne pour déployer une politique à destination de la jeunesse de notre continent. Héritier du programme « jeunesse en action », le volet « jeunesse » d'Erasmus, dont l'Agence a la responsabilité s'appuie sur l'éducation non formelle. La mobilité, la prise de parole face aux décideurs, les expériences collectives avec d'autres jeunes issus de l'Union européenne, l'acquisition de compétences, la formation et le partage de bonnes pratiques

entre les structures et professionnels de jeunesse constituent les principaux champs de ce programme. Il contribue à renforcer la citoyenneté européenne, par-delà les enjeux d'études, de formation ou d'employabilité. Le centre de ressources SALTO Euromed bonnes pratiques contribue à cette mission.

LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

A été créé en 2018 et se compose de trois volets : volontariat ; stage et emploi ; projets de solidarité. Ce programme a été créé par l'Union européenne afin de donner aux jeunes la possibilité de s'engager dans leur pays ou à l'étranger afin d'aider des communautés ou des personnes dans toute l'Europe.

En chiffres

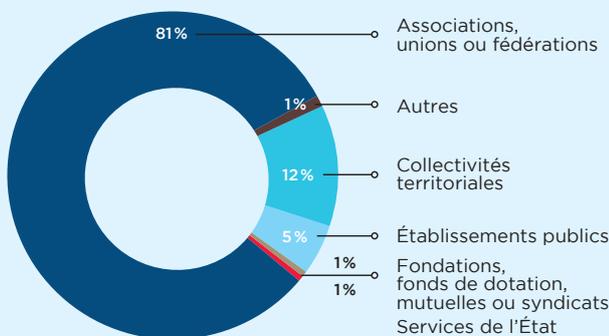
Service Civique

NOS RÉSULTATS

En 2018, le Service Civique a accueilli plus de 140 000 volontaires



350 000
jeunes volontaires depuis 2010



Source: OSCAR au 02.01.2019

+ de 11 000
organismes agréés pour l'année 2018

LE SERVICE CIVIQUE ET LA SOCIÉTÉ

93%

des 16 ans et plus indiquent avoir déjà entendu parler du Service Civique



MÉDIAS
dont internet, médias traditionnels

79%



PROCHES
Familles, amis, professeurs & éducateurs

27%



JOURNÉE DÉFENSE & CITOYENNETÉ

10%

Les mots ou expressions associés au Service Civique

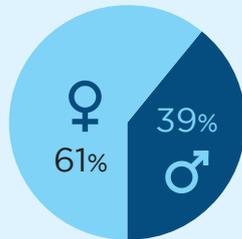
Jeunesse
Volontariat Engagement
Solidaire Utile
Aide Responsabilité
Expérience Découverte
civisme Apprendre
association

Baromètre IFOP 2019 - Personnes âgées de 26 ans et plus ayant entendu parler du Service Civique.

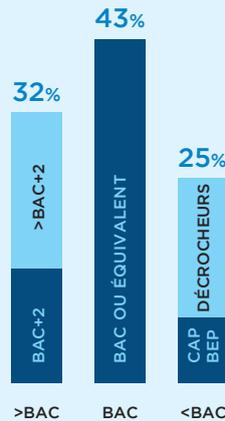
LES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

DONNÉES EN FLUX DE VOLONTAIRES AU 30.05.2018

Âge
moyen :
21 ans



GENRE



NIVEAU DE FORMATION



43%
DEMANDEURS
D'EMPLOI



31%
ÉTUDIANTS



23%
INACTIFS



4%
SALARIÉS

SITUATION DES VOLONTAIRES
À L'ENTRÉE EN SERVICE CIVIQUE

9% bénéficient de l'indemnité
complémentaire sur critères sociaux

13% sont issus des quartiers prioritaires
de la politique de la Ville (QPV)

2% réalisent une mission
à l'international

1,5% sont en situation de handicap

SATISFACTION DES VOLONTAIRES

86%
satisfaits de
leur mission

94%
recommanderaient
le Service Civique
à leur entourage

Pour eux, le Service Civique
c'est avant tout:

1. Un moyen d'acquérir
une expérience professionnelle
2. Un temps de découvertes
et de rencontres
3. L'occasion de faire un point sur sa vie
4. L'opportunité de découvrir un secteur
d'activité
5. Un moyen de se sentir utile

Erasmus+ Jeunesse et Corps Européen de Solidarité

TOTAL PROGRAMME ERASMUS+

1184
PROJETS
DÉPOSÉS

549
PROJETS
SUBVENTIONNÉS

46%
DE TAUX
DE SUCCÈS

16 528
PARTICIPANTS

4 320
JEUNES AYANT MOINS
D'OPPORTUNITÉS (JAMO)

26%
DE L'ENSEMBLE DES
PARTICIPANTS

22 M€

BUDGET TOTAL (ERASMUS + JEUNESSE, CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ,
CENTRE DE RESSOURCES SALTO ET MANAGEMENT FEES)

Type de projets financés	Nombre	Montant (en €)
KA1 Mobilité des jeunes et travailleurs jeunesse	425	10,8 M
KA2 Partenariats stratégiques jeunesse	18	3,8 M
KA3 Rencontre entre jeunes et décideurs politiques - dialogue structuré	16	0,6 M

Source : E+Link/BO Report à la date du 31/12/2018

IMPACT DU PROGRAMME SELON LES JEUNES

92% Satisfaction
générale

93% Amélioration des compétences

67% Reconnaissance officielle

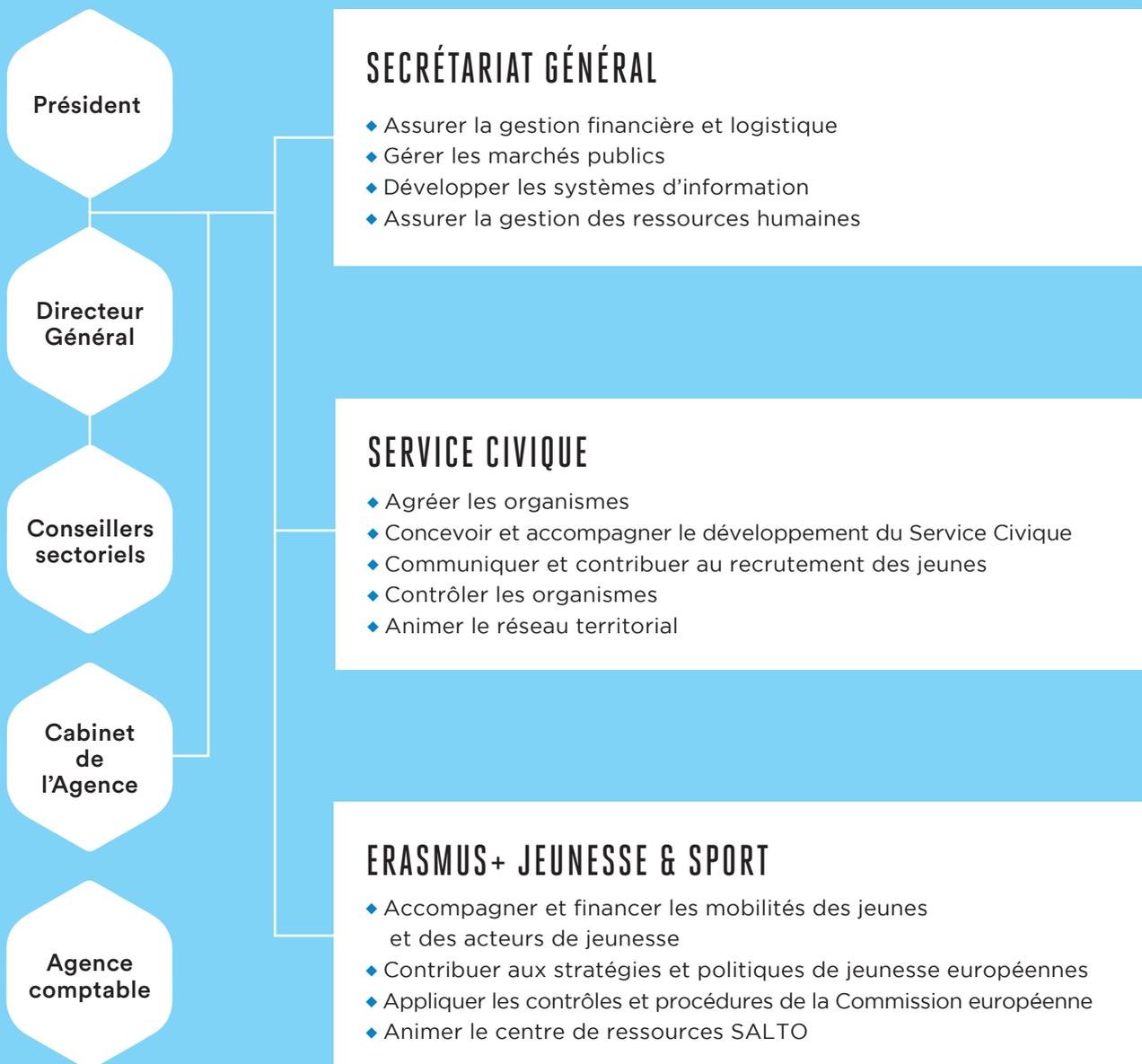
95% Compétences linguistiques

63% Employabilité

63% Participation des jeunes

Source: Dashboard à la date du 26 avril 2018: sur survey extrait des rapports
des participants aux activités de mobilités depuis 2014

Organisation



Organisation & gouvernance

L'organisation de l'Agence est articulée autour de 2 pôles pilotant les politiques publiques mises en œuvre par l'Agence (Service Civique d'une part, programme Erasmus+ Jeunesse et Sport et Corps Européen de Solidarité d'autre part), d'un secrétariat général et d'une Agence comptable.

L'ÉQUIPE DE L'AGENCE

Dans sa configuration actuelle, l'Agence du Service Civique résulte du regroupement en 2016 des équipes du Service Civique et de l'Agence Erasmus+ Jeunesse & Sport, constituant ainsi un opérateur unique au service de l'engagement et de la mobilité européenne des jeunes.

Son organisation a été conçue afin d'apporter une réponse opérationnelle aux enjeux des politiques d'engagement, en faisant appel à des ressources humaines à fort potentiel d'expertise.

Placée sous la responsabilité d'une Présidente et d'un Directeur général, l'Agence du Service Civique est constituée de trois entités principales :

- Service Civique - Quatre pôles consacrés au pilotage des différents enjeux du Service Civique : Développement, Animation territoriale & Contrôle, Agrément, Communication & Partenariats ainsi que des conseillers sectoriels rattachés à la direction générale;

- ◆ L'agence Erasmus+ Jeunesse & Sport - Placée sous la responsabilité d'un directeur, elle est composée de trois pôles au sein desquels se répartissent les actions du programme de la Commission Européenne et d'un pôle transversal assurant la mise en œuvre des procédures internes et du contrôle;

- ◆ Un secrétariat général assurant le pilotage des fonctions transversales (budget, juridique, achats, systèmes d'information, ressources humaines) pour l'ensemble de l'Agence;

La gouvernance de l'Agence est appuyée par un Cabinet et des assistantes de direction.

L'organisation intègre également une Agence comptable, comptable public de l'Agence du Service Civique.

Conseil d'administration

Il réunit les administrateurs du groupement d'intérêt public (GIP)- tutelles (ministère chargé de la Jeunesse et ministère chargé du budget), personnalités qualifiées et représentants des services déconcentrés. Le Conseil d'administration prend les décisions stratégiques et l'ensemble des délibérations administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence.

Comité stratégique du Service Civique

Il débat des grandes orientations stratégiques du Service Civique pour éclairer les avis du conseil d'administration. Il réunit l'ensemble des parties prenantes du Service civique (organismes agréés, collège des volontaires, parlementaires, personnalités qualifiées).

Comité national Erasmus+

Il réunit 2 fois par an l'ensemble des parties prenantes au programme Erasmus+ jeunesse et sport, à qui sont présentés l'état d'avancement du programme et les problématiques rencontrées.

Comité permanent Erasmus+

Il réunit 2 fois par an les deux agences nationales Erasmus+ (éducation formelle et non-formelle) et leurs tutelles respectives. Sa mission est de suivre les travaux communs menés par les deux agences. Il permet également de partager les enjeux, difficultés et solutions mises en œuvre par chacun.

Le pilotage territorial par l'Agence du Service Civique

DES RÉFÉRENTS SERVICE CIVIQUE PARTOUT EN FRANCE

Les référents représentent l'Agence sur le terrain. Partout en France, ils sont les acteurs clé de la mise en œuvre et du développement du Service Civique, proche des volontaires et des structures d'accueil dont ils sont les interlocuteurs de proximité pour répondre à leurs questions et faciliter leurs démarches. Sous l'autorité des préfets de région et de département qui sont les délégués territoriaux de l'Agence, ils sont présents dans chaque Direction Régionale et Départementale du réseau de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Leur action est coordonnée au niveau national par l'Agence du Service Civique. Ils sont garants, en lien avec l'Agence, de la qualité des missions de Service Civique et du respect du sens de l'engagement citoyen des volontaires.

UNE ORGANISATION POUR UNE PLUS GRANDE PROXIMITÉ AVEC LES TERRITOIRES

Le pôle Contrôle et Animation Territoriale a la responsabilité d'accompagner les délégués territoriaux de l'Agence dans la mise en œuvre du Service Civique, d'animer le réseau des référents locaux et de concevoir la procédure de contrôle. Trois ans après sa création, le pôle Contrôle et Animation Territoriale a reconfiguré son organisation en 2018 afin de consolider et développer les relations avec le réseau territorial via une organisation par zone géographique qui permet d'apporter

un accompagnement global, une plus grande réactivité de l'Agence, une connaissance plus approfondie des territoires et donne l'occasion de pouvoir mieux valoriser les actions du réseau et repérer les bonnes pratiques pour les capitaliser.

UN APPUI AU PILOTAGE ET UN OUTILLAGE DES SERVICES TERRITORIAUX

Le pôle Contrôle et Animation Territoriale a renforcé le pilotage mensuel du dispositif via un mail de pilotage enrichi en 2018 (reporting des derniers résultats, partage d'outils). L'appui au réseau se concrétise quotidiennement par une boîte mail spécifique, une Lettre d'Information mensuelle des Référents (LIRe) et un Share point qui permettent de partager les dernières informations et les expériences locales.

Les directeurs régionaux et départementaux ont reçu, comme en 2017, un rapport territorial présentant les résultats complets du Service Civique pour chaque département et région. L'accompagnement au changement de la gestion des demandes d'agréments désormais téléversées depuis le site internet vers l'application dédiée (OSCAR) a été réalisé via 18 formations en région. Des formations métier sont organisées pour répondre aux besoins du réseau (accompagnement des équipes territoriales, construire une offre de qualité, outils pour le pilotage et l'animation, formation des adjoints administratifs), le tout complété de trois séminaires annuels des référents régionaux organisés par l'Agence et une présence régulière dans des réunions sur le territoire.

Les partenaires

Grands réseaux
associatifs

« Petites »
associations

Collectivités territoriales:
EPCI, communes,
Conseil départemental,
Conseil régional

Agence
du Service
Civique

Établissements
publics

Commission
européenne

Acteurs
privés

Agence de
Services et
de Paiement

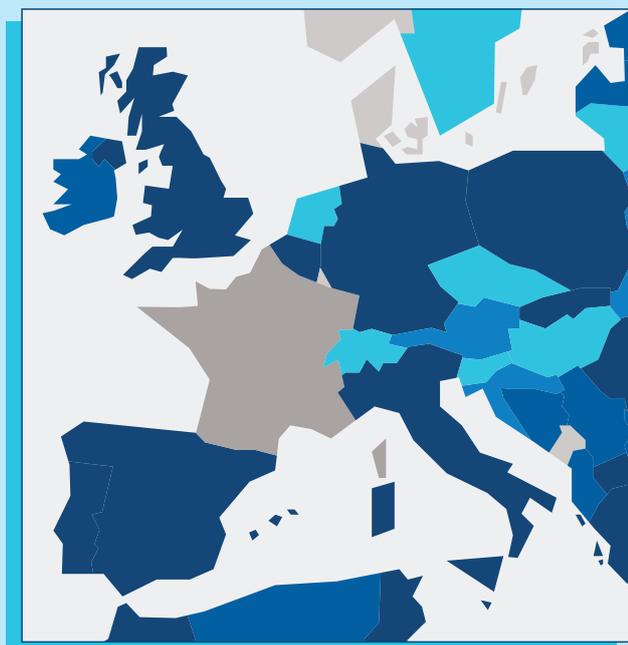
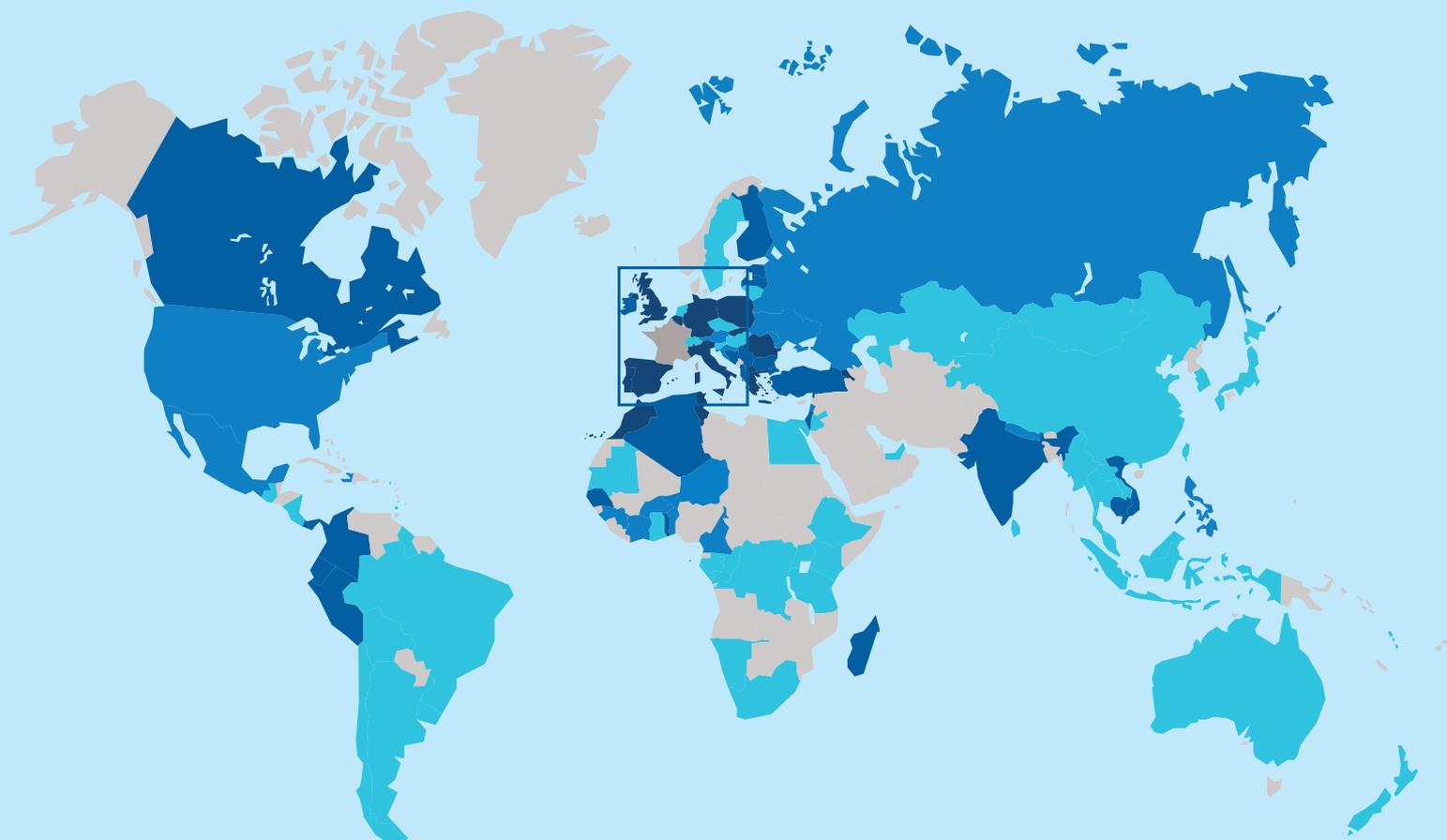
Services de l'État : Directions
régionales de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion
Sociale (DRJSCS)
Directions Départementales
de la Cohésion Sociale (DDCS)

Ministères :
éducation nationale,
intérieur, égalité
des territoires ...



Présence des volontaires dans le monde

Nombre de volontaires accueillis en Service Civique, Service Volontaire Européen, Corps Européen de Solidarité, Echanges de jeunes par pays en 2018

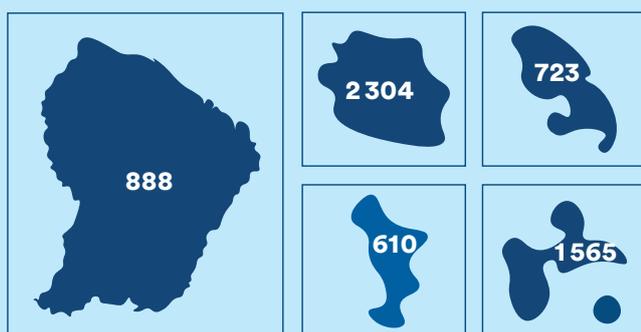
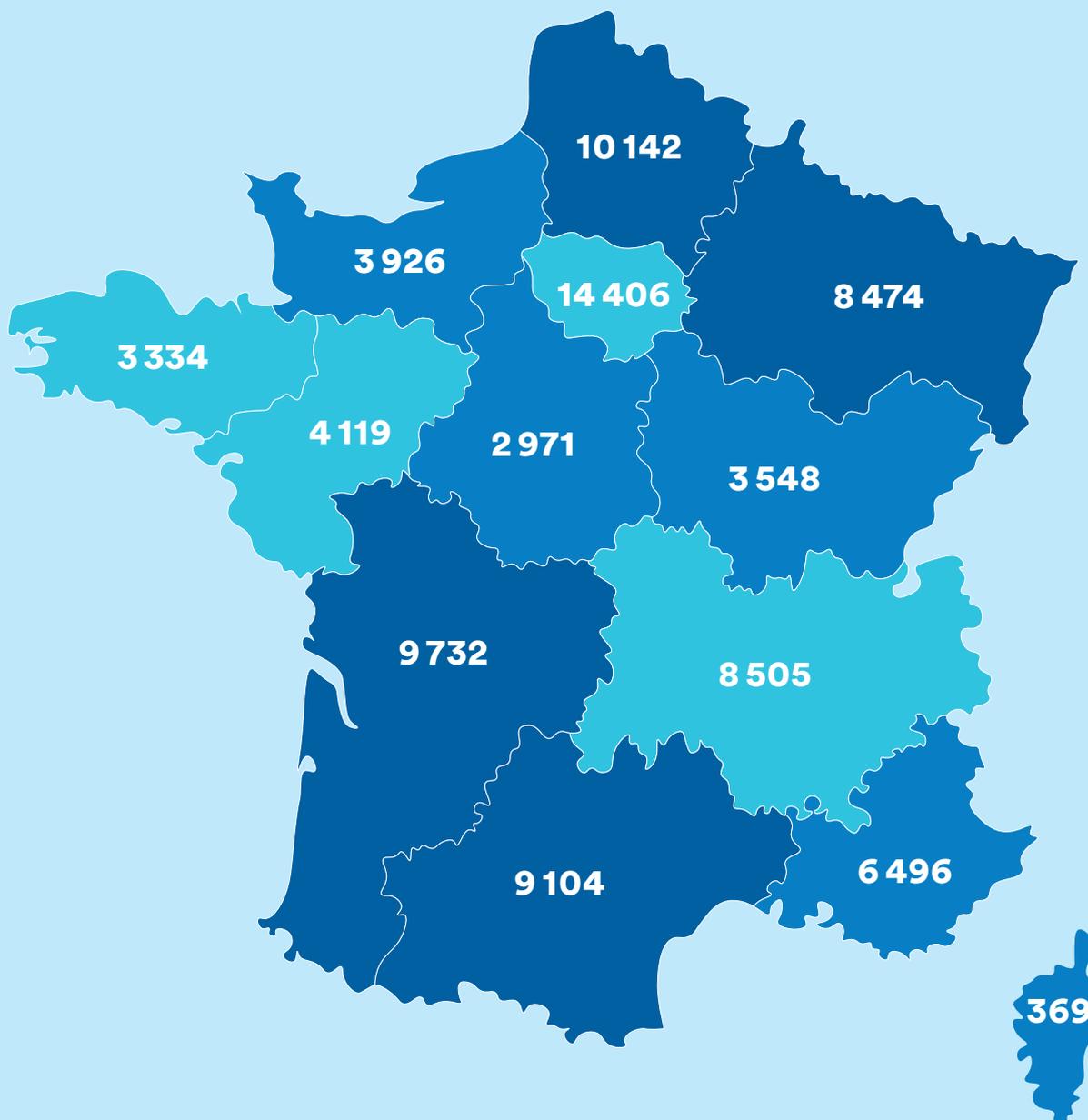


- + DE 100 VOLONTAIRES
- ENTRE 31 ET 100 VOLONTAIRES
- ENTRE 10 ET 30 VOLONTAIRES
- - DE 10 VOLONTAIRES

Sources: INSEE RP, ASC ELISA, ASC E+ LINK

Répartition des volontaires en France par région

Nombre de volontaires accueillis en Service Civique, participants étrangers financés par l'Agence Française Erasmus + Jeunesse et Sport en 2018



Part des volontaires par rapport à l'ensemble des 15-24 ans du territoire (en %)

- + DE 1,5 %
- ENTRE 1,3 ET 1,5 %
- ENTRE 1 ET 1,2 %
- DE 1 %

Sources: INSEE RP, ASC ELISA, ASC E+ LINK

Le Service Civique



L'Agence déploie ses actions auprès de 3 types de publics :

- ◆ Les jeunes pour stimuler leur envie d'engagement mais aussi faire valoir leurs droits;
- ◆ Les organismes d'accueil en les accompagnant dans le déploiement d'une offre de missions de qualité;
- ◆ Les partenaires institutionnels pour faire reconnaître le Service Civique comme élément clé de réussite dans le parcours des jeunes.



Concourant au but final du Service Civique - permettre aux jeunes de vivre une véritable expérience durable d'engagement et de citoyenneté - les orientations stratégiques de l'Agence sont organisées autour de 3 axes :

- Développer une offre de mission de qualité correspondant aux attentes de la jeunesse;
- Faire de l'universalité du Service Civique une réalité en s'assurant de l'accessibilité aux missions proposées;

il s'agit de lever les freins à la candidature pour les jeunes les plus éloignés (décrocheurs scolaires, jeunes issus de quartiers prioritaires de la politique de la ville, jeunes en situation de handicap) et de proposer un cadre d'accueil favorisant la mixité sociale;

- Prendre en compte la parole des jeunes - par exemple dans le cadre de la participation de volontaires au Comité Stratégique de l'Agence - pour co-construire cette politique avec eux.

Le Service Civique pour les jeunes

Les jeunes volontaires en chiffres

Conditions d'éligibilité pour les jeunes

Le Service Civique est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Il est accessible à tous les jeunes français et ressortissants de l'espace économique européen ainsi qu'à des jeunes extra-européens sous certaines conditions.

Pour être éligibles, les candidats de nationalité étrangère (hors EEE et Suisse) doivent :

- ♦ Séjourner en France depuis plus d'un an sous couvert de l'un des titres de séjour cités à l'article L.120-4 du code du service national ;

- ♦ Ou être en possession d'un titre de séjour (étudiants, réfugiés, protection subsidiaire) ;
- ♦ Ou venir réaliser une mission en France dans le cadre d'un projet de réciprocité.

Tous les détails (titres de séjours éligibles) :

<https://www.service-civique.gouv.fr/page/accueillir-un-volontaire-etranger>

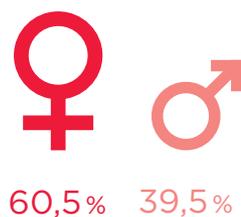
En 2018, après plusieurs années de forte croissance, la progression des entrées dans le dispositif se poursuit avec une moindre hausse (en stock) de 14 % par rapport à 2017, permettant à 140 265 volontaires de réaliser

une mission de Service Civique. Ce résultat, conforme à l'objectif politique qui avait été assigné à l'Agence, a été permis par une forte mobilisation du réseau associatif ainsi que par le déploiement de grands programmes ministériels accueillant un nombre important de jeunes volontaires.

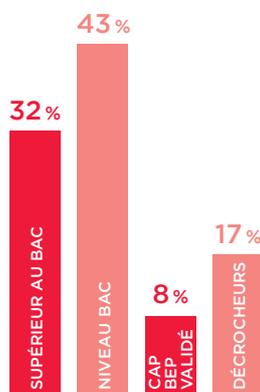
Le nombre de volontaires entrés en mission de Service Civique entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018 (flux) s'élève à près de 84 000 jeunes. À l'instar des années précédentes, le recrutement des volontaires est réparti inégalement sur l'année ; près des deux tiers débutent leur mission durant les quatre derniers mois de l'année.

Les caractéristiques des volontaires en 2018

SOURCE : ELISA (AU 7 MAI 2019).
TRAITEMENT : AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



RÉPARTITION PAR GENRE



NIVEAU DE FORMATION



43%
DEMANDEURS D'EMPLOI



23%
INACTIFS



31%
ÉTUDIANTS



4%
SALARIÉS

SITUATION DES VOLONTAIRES À L'ENTRÉE EN SERVICE CIVIQUE

20,65
ans

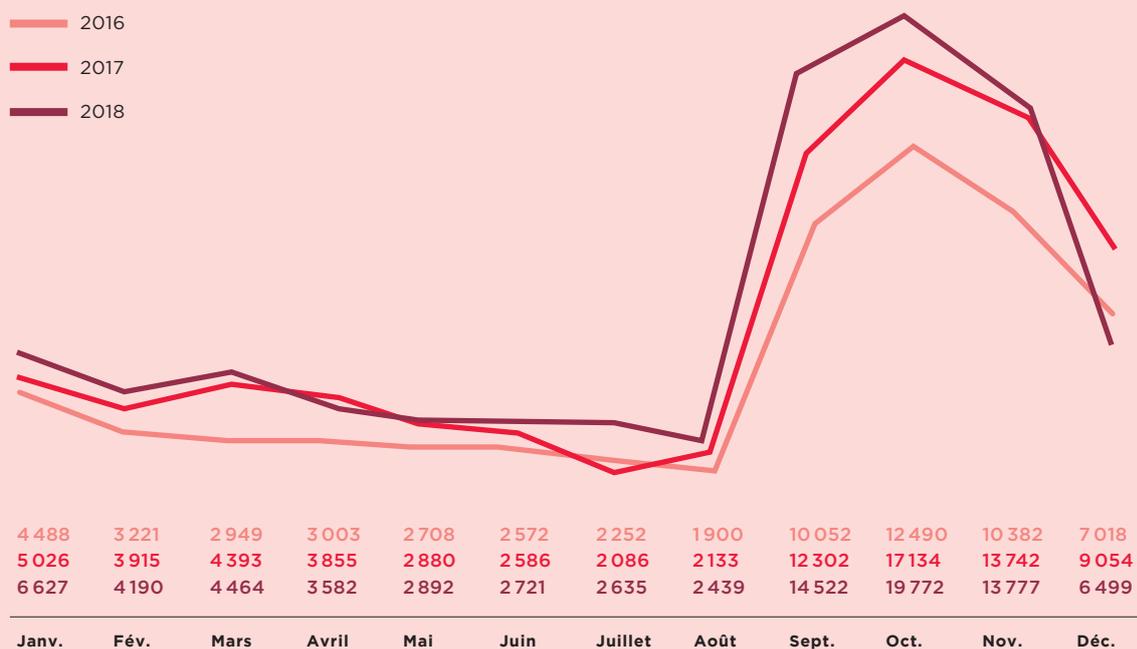
ÂGE MOYEN

Un nombre de volontaires en augmentation importante depuis 2010

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de contrats signés au cours de l'année (flux)	6 008	13 403	19 481	19 945	21 925	38 139	63 044	79 080	83 904
Jeunes encore en mission au 1 ^{er} janvier de l'année		5 730	10 402	13 778	12 912	14 202	28 727	44 093	56 361
Volontaires en mission dans l'année (stock)	6 008	19 133	29 883	33 723	34 837	52 341	91 771	123 173	140 265

Source : ELISA (au 17 juin 2019). Traitement : Agence du Service Civique

Répartition des entrées de volontaires par mois depuis 2016



Source : ELISA (au 27 mai 2019). Traitement : Agence du Service Civique

13 %

des volontaires issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

17 %

des volontaires sont sortis du système scolaire sans diplôme (décrocheurs)

1,5 %

des volontaires en situation de handicap

3,4 %

des volontaires issus de territoires ruraux

2 %

des volontaires réalisent une mission à l'international

Permettre à tous d'accéder au Service Civique et mener les missions dans un espace géographique toujours plus vaste

L'expérience de mixité sociale comme l'accessibilité des missions de Service Civique à tous les jeunes quel que soit le profil, le niveau d'études ou le parcours antérieur sont des principes fondamentaux inscrits dès 2010 à l'article L 120-1 du code du Service national. Ils sont transcrits en actions concrètes destinées à lever les freins à la candidature des publics les plus éloignés et à accompagner les organismes dans des stratégies de recrutement favorisant ces deux principes.

Stratégie de développement d'actions vers les publics les plus éloignés

Jeunes volontaires en QPV

Ils représentent 13% de l'ensemble des volontaires en Service Civique (stable sur les trois dernières années) soit une surreprésentation par rapport à la moyenne nationale. Rappelons que depuis 2015, suite à la modification de la géographie d'intervention de la politique de la ville, on compte 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en France métropolitaine et ultra-marine. Ces territoires d'intervention sont définis sur le critère unique du revenu des ménages.

Jeunes volontaires résidant dans les zones rurales

Une définition unique du « rural » n'existant pas dans les statistiques, deux approches - recommandées par le CGET - sont souvent utilisées pour identifier les villes et communes dites « rurales » : la première s'appuie sur les aires urbaines définies en 2010 par l'INSEE et la seconde sur la grille de densité mise en place par l'INSEE en 2015.

Approche « Aires urbaines »

Elle est liée au faible lien à la ville. En utilisant le zonage en aires d'influence des villes de l'INSEE, il est ainsi possible de déterminer quels volontaires et quelles missions proviennent de communes isolées, hors de l'influence des pôles :

VOIR TABLEAU JEUNES VOLONTAIRES RÉSIDANT DANS LES ZONES RURALES.

Approche « Densité de population »

La seconde approche s'appuie sur la grille communale de densité définie par l'INSEE. Les communes y sont réparties

en quatre catégories (dense, intermédiaire, peu dense et très peu dense) suivant la densité de leur espace bâtis. Si la part de la population très peu dense est supérieure ou égale à 50% sur l'ensemble de la commune, alors cette commune est considérée comme très peu dense :

VOIR TABLEAU DENSITÉ DE LA POPULATION

On constate que quelle que soit l'approche utilisée, la proportion de volontaires issus des zones rurales est en augmentation par rapport à 2017.



La proportion de volontaires issus des zones rurales est en augmentation par rapport à 2017



JEUNES VOLONTAIRES EN QPV

	Unité	2016	2017	2018
Proportion de jeunes en Service Civique dont l'adresse du domicile déclarée est située dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)	%	13	13	13

En 2018, la part d'adresse du domicile des jeunes de pouvant être géo-localisées via le Web Service Adresse ou situées dans des territoires sans QPV (COM) est de 5%.

JEUNES VOLONTAIRES RÉSIDANT DANS LES ZONES RURALES

	Volontaires issus de communes isolées, hors influence des pôles 2018	%	Volontaires issus de communes isolées, hors influence des pôles 2017	%
OUI	2813	3,4%	2348	3,0%
NON	79729	95,0%	73844	93,4%
INDÉFINI	1340	1,6%	2888	3,6%
TOTAL	83882		79080	

Selon cette approche, 3,4% des volontaires sont issus de communes isolées, hors de l'influence des pôles - grandes aires urbaines.

DENSITÉ DE LA POPULATION

	Volontaires issus de communes très peu denses 2018	%	Volontaires issus de communes très peu denses 2017	%
OUI	2334	2,8%	1788	2,3%
NON	77376	92,2%	71024	89,8%
INDÉFINI	4172	5,0%	6268	7,9%
TOTAL	83882		79080	

Les «indéfinis» ici concernent les territoires pour lesquels l'Insee n'a pas classé les villes selon la grille de densité (collectivités d'outre-mer, Guadeloupe, Guyane et Mayotte). Selon cette approche, 2,8% des volontaires sont issus de communes très peu denses.

Stratégie de développement international

Cette stratégie se déploie autour de 2 axes :

- ◆ Le développement de missions de Service Civique à l'étranger ;
- ◆ L'accueil de volontaires étrangers en France.

Le développement de missions à l'international

En 2018, l'Agence a poursuivi son soutien au maintien d'une offre internationale de Service Civique diverse et riche, déployée sur tous les continents permettant à près de 1500 jeunes (résultat stable par rapport à 2017) de s'engager dans 105 pays du monde. Grâce à l'accompagnement offert en amont aux organismes agréés et à la contribution méthodologique de France Volontaires (pour les pays où ce dernier est actif), l'Agence a veillé à la qualité technique, sécuritaire et expérientielle des missions internationales.

Dans cette logique d'amélioration de la qualité, un programme de contrôle ambitieux a été mis en place. Aller à la rencontre des acteurs partenaires mais aussi des jeunes eux-mêmes s'est inscrit comme une démarche nécessaire au déploiement de l'offre internationale. Qu'il s'agisse de renforcer la connaissance des fondamentaux du Service Civique auprès des partenaires étrangers ou de réduire la prise de risque sécuritaire, l'Agence a fait remonter les préoccupations des acteurs et les bonnes expériences portées par les organismes. L'année 2018 a donc été marquée par le partage, l'échange et le croisement des regards d'une communauté forte de 107 organismes agréés pour des missions internationales.

Réciprocité

Conformément aux orientations stratégiques, la venue des jeunes étrangers des pays partenaires a poursuivi son développement. En 2018, 195 jeunes étrangers provenaient d'une

quarantaine de pays (hors Union européenne); cette stratégie d'accueil a été rendue possible grâce à la synergie déployée entre les postes consulaires, les espaces volontariats de France Volontaires et les organismes eux-mêmes. Les freins liés à la nécessité d'un accompagnement « sur mesure » subsistent, mais aujourd'hui la réciprocité s'est pleinement intégrée comme un volet supplémentaire de l'offre internationale.

ZONE GÉOGRAPHIQUE	PART
EUROPE DONT UNION EUROPÉENNE	28 % 26 %
AFRIQUE	30 %
ASIE	15 %
AMÉRIQUES	17 %
MOYEN-ORIENT	9 %
Océanie	1 %
TOTAL	100 %

Source : ELISA (au 27 mai 2019). Traitement : Agence du Service Civique

CLASSEMENT DES 10 PREMIÈRES DESTINATIONS PAYS	NOMBRE DE VOLONTAIRES AYANT DÉBUTÉ LEUR MISSION EN 2018*
01. ALLEMAGNE	211
02. MAROC	112
03. ISRAEL	92
04. SÉNÉGAL	73
05. CANADA	68
06. INDE	62
07. CAMBODGE	43
08. MADAGASCAR	41
09. ÉQUATEUR	36
10. TUNISIE	35

Source : ELISA (au 27 mai 2019). Traitement : Agence du Service Civique

Temps fort 15/10/2018



L'Agence a réuni le 15 octobre les principaux organismes engagés dans le Service Civique à l'international. Les travaux ont apporté un éclairage sur les principes clés de la relation partenariale : connaissance mutuelle, transparence, équité, autonomie, réciprocité, co-construction ont guidé la réflexion. Adopter une approche de coopération entre acteurs est apparu comme un ingrédient essentiel de la réussite d'une mission internationale. Les participants ont également mis l'accent sur la nécessité de clarifier les attentes respectives dès le début du partenariat. La mise en place de conventions de partenariats larges, indépendantes de l'accueil de volontaires s'avère fondamentale pour instaurer un cadre d'accueil favorable et construire dans la durée. Enfin, dans une logique d'offre de parcours d'engagement, « l'outillage » des organismes sur les différences techniques entre dispositifs nationaux et européens a été identifié comme chantier prioritaire à mener en 2019.

Focus recrutement

LE POUVOIR D'ÊTRE UTILE, PREMIÈRE CAMPAGNE GRAND PUBLIC : À LA RECHERCHE DES SUPER-HÉROS DE L'ENGAGEMENT



La communication auprès des jeunes s'est faite sur deux axes distincts et complémentaires: la notoriété et le recrutement.

Pour ce faire, et parallèlement à la nouvelle campagne de communication « Le Pouvoir d'être Utile » (cf p.36), la stratégie sur les réseaux sociaux a pris une nouvelle dimension, avec le triple objectif de susciter l'intérêt, recruter et fidéliser les jeunes. Le partage de posts existants s'est amoindri sur l'ensemble des réseaux, au profit de publications propriétaires qui incarnent la marque.

Afin de toucher les plus jeunes, la campagne est aussi diffusée sur les réseaux sociaux et sites de partages de vidéos (Facebook, Instagram et Youtube), ainsi que sur les sites de

replay des chaînes TV (septembre) ou encore des sites d'actualités.

Malgré un léger désinvestissement de la part des jeunes, la plateforme **Facebook** reste le réseau social « mass média » permettant de toucher une part importante de la cible, avec 320 790 abonnés au 31 décembre (+ 10 000 abonnés). Ce réseau est utilisé pour engager et convertir. Tutoriels, motion design, courtes vidéos sur les « super pouvoirs » des volontaires, mise en avant des missions étaient à l'honneur, sans oublier les différents événements de recrutement

dans toute la France. Pour contrer les algorithmes de diffusion restreinte de Facebook et capitaliser sur les contenus produits, la sponsorship des posts s'est accrue en 2018.

Le compte **Instagram** de l'Agence du Service Civique s'est positionné comme le réseau inspirant pour les jeunes, en adoptant une tonalité à la fois bienveillante et motivante. Des citations et mises en avant de volontaires, et à partir de septembre 2018, de nombreuses insta-stories à la fois pédagogiques et ludiques, ont contribué à son très large succès. En un an, les abonnés ont plus que doublé. Le jeu-concours avec des illustrateurs influenceurs a remporté une vive adhésion et les posts en lien avec le concours ont obtenu



le plus de réactions et de partages sur l'année. Ce concours a également été sponsorisé sur **Twitter**. L'Agence du Service Civique s'est appuyée sur cette plateforme pour informer les jeunes sur l'actualité du Service Civique et les grands sujets de citoyenneté et d'engagement.

A côté de ce fil rouge dédié aux réseaux sociaux destiné essentiellement à soutenir la notoriété du dispositif, le recrutement des jeunes reposait également sur une stratégie média avec trois autres leviers : l'achat de mots clés en référencement payant (SEA), l'acquisition et le re-ciblage pour inciter les jeunes à visiter le site, s'inscrire voire candidater aux offres de mission. Le nombre d'inscriptions a « performé » à 138% de l'objectif fixé par l'Agence (100 791 pour 73 000 attendues) et le nombre de candidatures a atteint 126% de l'objectif (370 820 pour 294 000 estimées). Sur le terrain, l'Agence du Service Civique est également allée à la rencontre des jeunes. Citons par exemple le festival Solidays fin juin avec, comme l'année précédente, la diffusion de la campagne sur les écrans géants, l'engagement des associations

agrées sur le Village des solidarités, et la couverture du festival par une équipe de volontaires. Durant tout l'été 2018, la campagne « Le pouvoir d'être utile » a été diffusée sur tous les grands festivals musicaux de l'hexagone. En septembre, deux animateurs phares d'NRJ, 1ère radio musicale de France, ont été mobilisés pendant deux semaines pour porter un discours

pédagogique sur le Service Civique. En novembre, l'Agence a réitéré sa présence au Salon Européen de l'Éducation, sur le stand du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : une émission radio avec des volontaires et le président de l'Agence du Service Civique, un live tweet et le lancement du concours illustrateurs ont fait de cette édition un succès.

Le site internet du Service Civique service-civique.gouv.fr en 2018

162 000
nouvelles inscriptions

4 122 000
visiteurs uniques

Le Service Civique pour les organismes

Les organismes accueillant des volontaires en Service Civique

Afin d'accompagner les organismes dans le déploiement d'une offre de mission qualitative permettant à tous les jeunes de réaliser des missions d'intérêt général, les orientations stratégiques ont placé la qualité au cœur de la politique de développement. L'Agence du Service Civique s'est donc employée à :

- ◆ Consolider l'offre de mission en ciblant en particulier les publics les

plus éloignés du Service Civique et en mobilisant tous les leviers disponibles : les programmes ministériels, les dynamiques locales, l'intermédiation et les grands réseaux nationaux ;

- ◆ Proposer une offre d'accompagnement renouvée et adaptée aux besoins des organismes d'accueil dans leur diversité.

Les organismes éligibles à l'accueil de volontaires sont des structures à but

non lucratif, des personnes morales de droit public, les organismes à loyer modéré, les sociétés d'économie mixte, les sociétés dont l'Etat ou la Banque de France détient 100% du capital ou disposant d'un label attribué par le ministère de la Culture, les organisations internationales dont le siège est implanté en France ou les entreprises solidaires d'utilité sociale agréées de droit.



Répartition des volontaires en fonction du type de structure d'accueil	Nombre	Part
■ Associations, Fédérations ou Unions	52115	62%
■ Autres	329	0,4%
■ Collectivités territoriales	5043	6%
■ Etablissements publics	8733	10%
■ Fondations, Fonds de dotation, Mutuelles ou Syndicats	540	1%
■ Services de l'Etat	17122	20%
Total général	83882	100,0%

La répartition des organismes en nombre de volontaires accueillis est relativement stable par rapport à 2017.

Répartition des organismes en fonction de la structure juridique	Nombre	Part	Nombre moyen de volontaires accueillis
■ Associations, Fédérations ou Unions	9027	81%	7
■ Autres	106	1%	5
■ Collectivités territoriales	1387	12%	5
■ Etablissement public	521	5%	19
■ Fondations, Fonds de dotation, Mutuelles ou Syndicats	70	1%	10
■ Services de l'Etat	26	0,3%	901
Total général	11137	100,0%	

En 2018, plus de 11 000 organismes étaient agréés au niveau local et national pour accueillir des volontaires en Service Civique. Il convient d'ajouter à ce chiffre les organismes tiers accueillant des volontaires par le biais de l'intermédiation.

LE SERVICE CIVIQUE ET LES COLLECTIVITÉS EN CHIFFRES

4908 volontaires accueillis au sein des **1265** collectivités territoriales agréées en 2018, soit **6%** des volontaires.

Au moins **1500** volontaires accueillis au sein d'environ **330** collectivités territoriales via l'intermédiation associative en 2018, soit **2%** des volontaires.

La 1^{ère} collectivité d'accueil de volontaires de SC est la Ville de Paris: **223** volontaires sur l'agrément de la collectivité et **190** volontaires en intermédiation.

Tous les types de collectivités sont engagés dans l'accueil de volontaires: **701** communes, **173** intercommunalités, **26** départements, et **1** région agréés ont accueilli des volontaires en 2018.

Certaines collectivités, en particulier les Régions, soutiennent le déploiement du Service Civique sur leur territoire en promouvant cette politique.

Une dynamique qui favorise des missions toujours plus en cohérence avec les besoins de la société

L'Agence du Service Civique a porté une attention particulière à accompagner le déploiement d'une offre de mission répondant à de véritables enjeux de société mettant l'intérêt général au cœur des projets d'accueil et s'inscrivant dans des partenariats stratégiques associant politiques

publiques et société civile. Cette approche permet de lutter activement contre les risques de substitution à l'emploi car elle est fondée sur une offre répondant à des besoins sociétaux et non des besoins structurels des organismes d'accueil.



Programme Volont'R

Dans le cadre de la stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés, le grand programme « Volont'R » piloté par la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés (DI-AIR) répond à la nécessité de créer davantage de lien social entre les réfugiés et la société française.

Signé le 26 octobre 2018 par Laurent Nuñez, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur, Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DI-AIR) et l'Agence du Service Civique représentée par son président, ce grand programme réunit également le secteur associatif

et des collectivités territoriales. Il a pour objectif de :

- ♦ mobiliser 1500 jeunes volontaires en missions de Service Civique pour participer à l'accueil et à l'intégration des réfugiés pour la période 2018-2019;
- ♦ recruter 500 réfugiés pour des missions de Service Civique avec un accompagnement renforcé.

Déployé sur tout le territoire, ce grand programme permet déjà à des volontaires d'effectuer des missions dans des thématiques très diverses (culture, solidarités, sport...) au profit des réfugiés et de s'inscrire ainsi comme acteur pour l'intégration de ce public, enjeu majeur pour le Gouvernement français.

Le secteur associatif, premier contributeur du Service Civique

Les structures associatives contribuent pleinement aux objectifs du Service Civique, elles ont accueilli, en 2018, 62% des volontaires qui réalisent des missions sur l'ensemble des thématiques allant par exemple du soutien aux sans-abris à la l'égalité femme-homme dans le sport.

L'association La Cloche et ses volontaires contribuent à renforcer l'entraide au bénéfice des sans-abris à l'échelle du quartier dans 9 villes de France en proposant aux commerçants et habitants d'un quartier d'offrir des services aux sans-abris ou de relever des défis solidaires (par exemple, 3 menus achetés = 1 plat offert à un sans-abri ou mise à disposition de micro-emplois à l'heure ou à la journée).

Le comité local d'organisation de la coupe du monde féminine de football des U20 a quant à lui accueilli des volontaires lors de la coupe du monde des moins de 20 ans en Bretagne pour sensibiliser les spectateurs à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le football et à l'éco-responsabilité lors des événements sportifs."

Les grands programmes ministériels

En 2018, 30% des organismes d'accueil des volontaires étaient des établissements publics et des Services de l'Etat. Cette montée en charge des acteurs du secteur public est notamment le fruit de la mobilisation par l'Agence des ministères et des établissements publics. En 2018, un Comité de

pilotage interministériel a représenté une belle occasion de relancer une dynamique de grands programmes ministériels, qui permettent aux volontaires en Service Civique d'effectuer des missions porteuses de sens et articulées avec les priorités gouvernementales. Ainsi, en 2018, ce sont deux nouveaux grands programmes qui ont

été signés entre l'Agence du Service Civique, des ministères et mobilisant la société civile :

- ◆ **Volont'R**, le grand programme national de Service Civique pour l'accueil et l'intégration des réfugiés;
- ◆ **Le grand programme « Pour un parcours de confiance »** visant à mobiliser le Service Civique au bénéfice de la lutte contre le décrochage scolaire.



Convention pour lutter contre le décrochage scolaire

Lors du Salon de l'Éducation le 23 novembre, un temps fort a été dédié au rôle que peut jouer le Service Civique contre le décrochage scolaire. Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le Président de l'Agence du Service Civique ont signé la convention « Pour un parcours de confiance ». A travers ce grand programme, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse s'investit pour prévenir la déscolarisation à travers l'engagement des jeunes dans des missions de Service Civique. Cette démarche s'articule autour de deux axes majeurs :

- ◆ Mobiliser des volontaires, en appui aux équipes éducatives, pour contribuer à la prévention du décrochage;
- ◆ Faire du Service Civique une solution pour des jeunes en situation de décrochage scolaire, selon des modalités d'engagement diverses et adaptées à leur situation.

Ce grand programme mobilise également des acteurs associatifs déjà engagés dans la lutte contre le décrochage scolaire.

La force de ces programmes est de rassembler autour des politiques publiques prioritaires tous les acteurs mobilisés sur ces différentes problématiques.



En 2018, deux nouveaux grands programmes ont été signés entre l'Agence du Service Civique, des ministères et mobilisant la société civile



Des organismes toujours mieux accompagnés

L'année 2018 a été marquée par un élargissement de l'offre d'accompagnement et l'outillage des organismes:

- ♦ l'offre d'accompagnement via les modules de formation et d'échanges de pratiques s'est déployée sur l'ensemble du territoire;
- ♦ l'offre d'accompagnement de l'Agence du Service Civique notamment pour les premières demandes d'agrément a été rénovée en proposant en complément des réunions d'informations mensuelles des ateliers d'émergence d'offre de missions;
- ♦ de nouveaux outils ont été créés.

L'accompagnement des organismes: un partenariat qui fonctionne

Le nombre de tuteurs et de gestionnaires d'agrément formés dans le cadre du parcours d'accompagnement proposé par l'Agence du Service Civique et les services déconcentrés et mis en

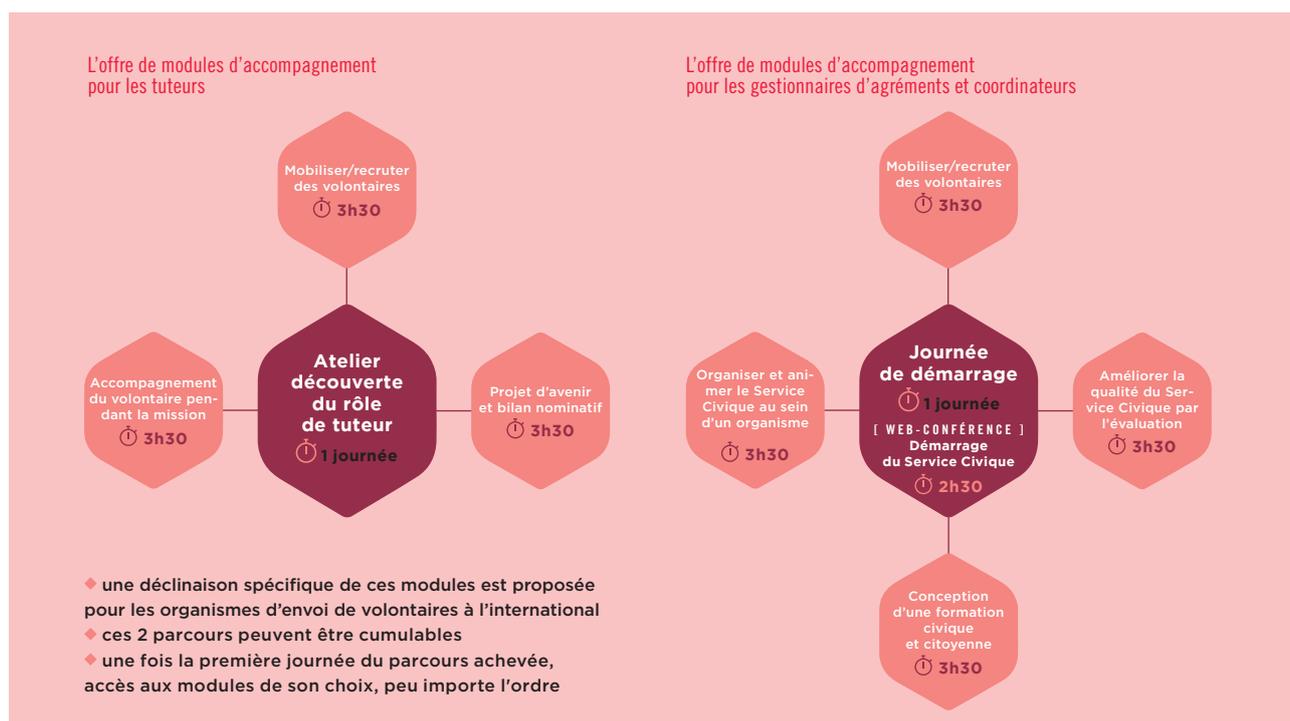
œuvre par le groupement solidaire formé par Unis-Cité et la Ligue de l'Enseignement a considérablement augmenté. Ce sont près de **900 sessions (+50% par rapport à 2017)** qui ont été réalisées bénéficiant à **11346 participants (+38% par rapport à 2017)**.

Le **parcours** propose aux organismes agréés des modules thématiques différenciés permettant d'accompagner les tuteurs à chaque étape de l'accueil et du suivi des volontaires: « atelier de découverte du rôle du tuteur », « recrutement des jeunes », « accompagnement pendant la mission », « projet d'avenir et bilan nominatif » constituent ainsi les étapes du parcours proposé aux tuteurs. Rappelons qu'ils sont des acteurs déterminants de la qualité de l'expérience d'engagement du volontaire.

D'autres modules tels que la journée de démarrage, l'atelier sur le pilotage et l'animation ou sur l'autoévaluation au sein d'un organisme permettent d'accompagner plus spécifiquement les **gestionnaires et coordonnateurs** d'agrément sur l'organisation et la mise en œuvre du Service Civique. Ils contribuent aussi à garantir la qualité de la mise en œuvre du Service Civique.

Le format web-conférence a été expérimenté avec succès à 5 reprises, notamment à l'international. Ce format permet d'apporter des informations de base aux membres des équipes. Il sera programmé de manière plus régulière en 2019.

Ainsi, au total, un panel de 12 modules thématiques a été proposé et a permis un accompagnement différencié à l'ensemble des équipes concernées par l'accueil des volontaires. Ces modules thématiques sont programmés en cohérence avec les grandes phases scandant l'expérience des volontaires afin d'apporter des réponses



Nombre de modules réalisés

Rôle du tuteur découverte	425
Rôle du tuteur (éducation nationale) découverte	126
Accompagnement au projet d'avenir	125
Accompagnement du volontaire dans la mission	119
Journée de démarrage du Service Civique - En présentiel	43
Mobiliser/recruter des volontaires	17
Auto-évaluation du Service Civique au sein de son organisme	4
Démarrage du Service Civique - web-conférence	4
Conception d'une FCC	3
Pilotage et animation du Service Civique	3
INTERNATIONAL - web-conférence pour les accompagnateurs de volontaires en mission à l'étranger	1
INTERNATIONAL - Démarrage du Service Civique - Pour les organismes d'envois de volontaires à l'étranger	1

Simplification
de la procédure d'agrément
**L'agrément
sans désagrément !**

En septembre 2018, l'Agence a instauré sur son site Internet une nouvelle procédure de dépôt du dossier de demande d'agrément pour les nouveaux organismes et de demande de renouvellement pour les structures déjà agréées. La dématérialisation du process répond à plusieurs objectifs :

- ◆ la simplicité du service avec une entrée unique et l'orientation immédiate vers le bon contact ;
- ◆ un gain de temps puisque l'information sur l'éligibilité de l'organisme est donnée immédiatement ;
- ◆ un suivi en direct du traitement du dossier, avec accès en permanence à l'historique et aux pièces constitutives.

Dans le souci de conserver la qualité de la procédure d'agrément, une hotline a été activée. Parallèlement à la dématérialisation, l'accompagnement et les conseils apportés aux organismes, par téléphone et par les référents, sont évidemment maintenus.

aux questionnaires d'agrément et aux tuteurs au moment où les problématiques sont le plus susceptibles de survenir. Par exemple, des modules relatifs à la mobilisation et au recrutement des volontaires sont programmés avant l'été et en septembre, tandis que les modules relatifs au projet d'avenir sont programmés entre décembre et juin. On constate qu'en moyenne, les participants suivent plus d'un module (participation à 1,3 session par personne), ce qui confirme que la logique de parcours d'accompagnement répond au besoin exprimé par les organismes d'accueil.

Une boîte à outils à destination des organismes

Pour accompagner les organismes dans l'appropriation et la gestion du Service Civique, l'Agence déploie des outils à leur intention. C'est notamment

le rôle de la newsletter qui a été entièrement renouvelée en 2018. Adressée à l'ensemble des structures qui accueillent des volontaires, elle informe des actualités et projets phares du Service Civique, partage des ressources et astuces pour la gestion quotidienne et met en lumière les belles missions et pratiques innovantes des organismes. Dès 2017 et tout au long de l'année 2018, l'Agence du Service Civique a également renforcé le cadre et les outils de l'intermédiation. L'intermédiation est la possibilité, pour un organisme agréé, de mettre à disposition des volontaires auprès d'un autre organisme non agréé. Dans le cadre d'un groupe de travail du comité stratégique du Service Civique, en partenariat avec les réseaux d'intermédiation, la DJEPVA et ses délégués territoriaux, l'Agence du Service Civique a

élaboré une charte de l'intermédiation et a renouvelé la convention de mise à disposition. Ces deux outils précisent les responsabilités de chacun dans la mise en œuvre de l'intermédiation et confortent la concertation entre les services de l'État et les organismes d'intermédiation, tant au plan national que local. Ils contribuent aussi à renforcer l'accompagnement des volontaires, en favorisant le co-tutorat et en leur permettant d'identifier un référent dans chaque organisme. Ces travaux se poursuivront en 2019, notamment afin de construire un guide pratique de l'intermédiation à destination de l'ensemble des acteurs concernés.

Le contrôle et l'évaluation, facteurs de préservation de l'intégrité du Service Civique

Le développement du Service Civique a dû s'accompagner de mesures destinées à s'assurer que l'effort budgétaire consenti atteint les objectifs visés par cette politique publique notamment en termes de qualité et de respect de ses principes fondamentaux. Si la recherche de qualité intervient sur toute la chaîne d'accompagnement du projet d'accueil depuis la primo-information et durant toute la vie de l'agrément, la mission de contrôle vient, en complément, sécuriser le déploiement du Service Civique par des visites sur site (contrôle de conformité et de la dépense publique).

Chaque année, l'Agence du Service Civique doit réaliser pour le Conseil d'administration le bilan de l'activité de contrôle relative aux agréments accordés directement par l'Agence et aux agréments locaux.

Les contrôles réalisés peuvent être prévus lors de la programmation annuelle (nationale et régionale), des contrôles de suite (pour vérifier le suivi des préconisations) et des contrôles inopinés, déclenchés à la suite de réclamations ou de suspensions de dysfonctionnement.

À ce jour, les résultats 2018 des contrôles réalisés par les services déconcentrés auprès des structures porteuses d'agréments locaux ne sont pas encore disponibles. C'est pourquoi seules les données relatives aux agréments nationaux sont communiquées pour 2018.

En 2017, 859 contrôles ont été réalisés, soit +45% en un an, ce qui constitue le niveau de contrôle historiquement le plus élevé. Le taux de contrôle réalisé s'est établi à 9% des organismes agréés ayant accueilli au moins un volontaire en 2016. Il convient de souligner qu'il est maintenu à ce niveau depuis 2 ans malgré la hausse soutenue du nombre de volontaires ce qui témoigne d'une

forte mobilisation des services déconcentrés sur la mission de contrôle.

Concernant les agréments nationaux, en 2018, 55 contrôles ont été exploités. Ces derniers ont engendré 7 procédures de retrait d'agrément. Pour mémoire, le nombre de contrôles réalisés sur les agréments nationaux en 2017 était de 18 soit un quasi triplement d'une année sur l'autre

Poursuite du plan de modernisation

Le plan de modernisation et de pilotage du contrôle du Service Civique s'est poursuivi en 2018 en introduisant la notion de « gestion des risques » ; il repose sur une cartographie qui présente la typologie des risques inhérents à la mise en œuvre du Service Civique et sur un outil opérationnel, appelé tableau de bord de repérage des risques qui permet de coter le niveau de risque.

Cet outil a commencé à être testé au dernier trimestre 2018 sur les agréments nationaux et l'expérience se poursuit en 2019, avec des évolutions déjà envisagées.

Il existe 8 thèmes de risque auxquels sont attachés des indicateurs :

- ◆ risque de non-respect des droits de volontaires
- ◆ risque de non-respect des devoirs des organismes
- ◆ éligibilité du volontaire
- ◆ risque relatif à la qualité du tutorat
- ◆ non consommation de l'enveloppe jeunes/mois
- ◆ substitution à l'emploi
- ◆ manque de mixité sociale
- ◆ qualité de réalisation du programme du point de vue des volontaires.

Au total, 26 indicateurs combinés permettent de coter le niveau de risque d'un agrément.

L'année 2018 se caractérise également par la systématisation des contrôles partagés avec les services déconcentrés. Les articulations entre les différents niveaux de contrôle ont été structurées et encadrées par des modalités d'intervention. Cette nouvelle organisation explique la forte croissance du nombre de contrôles réalisés par les services déconcentrés en 2018.





Une nouvelle stratégie volontariste de contrôle 2019

L'année 2018 a posé les jalons de la nouvelle stratégie de contrôle qui se poursuit en 2019. Cette dernière a pour objectif de sécuriser la qualité du Service Civique par une programmation stratégique des contrôles et d'organiser la révision et la simplification des outils de contrôles dans un but opérationnel.

La diffusion de la culture du contrôle s'appuie à la fois sur la mise en place de formations et les travaux d'un groupe de travail qui associe des référents Service Civique en services déconcentrés régionaux et départementaux,

agents des MRIICE (Mission Régionale et Interdépartementale Inspection Contrôle et Evaluation).

L'outil tableau de bord de repérage des risques établi en 2018 pour le contrôle des agréments nationaux sera décliné sur les agréments locaux afin d'outiller les services déconcentrés pour la programmation des contrôles en région.

Évaluation : Le Service Civique dans les associations

Depuis 2017, l'Agence s'est engagée dans une nouvelle démarche d'évaluation et d'études. L'objectif est d'accroître les connaissances sur le dispositif du Service Civique et ses effets. En 2018, l'Agence a poursuivi cette démarche en partenariat avec l'Injep. Une étude est en cours de réalisation auprès des sortants de Service Civique. Par ailleurs, l'Agence a apporté son soutien financier à des projets de recherche financés par l'INJEP. Les résultats seront publiés en 2019.

Dans ce cadre, en 2018, Clotilde Talleu, sociologue, a observé et analysé la mise en œuvre et les impacts du Service Civique sur le fonctionnement d'associations qui accueillent des jeunes dans le département de l'Aisne.

Cette étude fouillée propose notamment un modèle d'analyse de la posture du tuteur - entre celui qui guide le jeune, celui, plus directif, qui le conduit vers des tâches précises et celui qui lui demande essentiellement d'observer - qui nourrit la réflexion de l'Agence sur les bonnes pratiques à encourager.

Dans la grande majorité des cas, l'expérience du service civique est vécue très positivement par les jeunes volontaires, les dirigeants associatifs et les tuteurs. Les missions permettent aux structures de développer leur activité, mais aussi d'améliorer le lien social tissé avec ses bénéficiaires.

L'étude, publiée par l'INJEP en mars 2019, est disponible ici : <http://injep.fr/publication/le-service-civique-dans-les-associations/>

Une politique publique co-construite avec les parties prenantes via des expérimentations

En 2018, l'Agence a souhaité lancer des expérimentations afin de tester des méthodes innovantes pour l'élaboration de programmes. L'idée était de partir d'initiatives ou de partenaires locaux qui mettent en œuvre le Service Civique et ont développé des bonnes pratiques puis d'analyser finement, sur cette base, les freins et leviers de certaines problématiques et d'identifier des outils pertinents. Cela a donné lieu à des travaux sur deux cibles :

- ◆ les jeunes en situation de handicap ;
- ◆ les collectivités.

Expérimentations au niveau national

« Cap sur l'Engagement » est une initiative destinée à améliorer l'inclusion des jeunes en situation de handicap dans le Service Civique. Elle fédère des collectivités territoriales et des associations du département de la Loire-Atlantique engagées dans le dispositif Service Civique et des organismes prescripteurs dans le champ de la jeunesse et du handicap.

Le projet permet d'accompagner et de suivre 11 jeunes porteurs de différentes formes de handicap (moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique) dans leur engagement de Service Civique :

- ◆ en amont de la mission pour assurer la relation avec les organismes d'accueil,
- ◆ tout au long de la mission à travers l'accompagnement des organismes dans l'adaptation de la mission, la relation avec les partenaires et tout au long de la mission via des journées de formations-actions.

On observe, grâce à la dynamique de l'expérimentation et à un pilotage de proximité assuré par la Direction

Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS), l'Agence du Service Civique et les porteurs du projet, que les acteurs sont de plus en plus nombreux à s'investir pour rendre accessible l'engagement en Service Civique pour les jeunes en situation de handicap.

Expérimentations au niveau territorial: lancement du Club des collectivités

Les collectivités territoriales et leurs groupements se sont engagés très tôt dans l'accueil de volontaires de Service

Civique. Cela leur donne la possibilité d'initier des politiques publiques innovantes ou d'accroître l'ampleur de leurs projets locaux, au plus près des habitants notamment dans les domaines de la solidarité, en direction des publics âgés ou défavorisés, du développement de l'accès à la culture et à la lecture pour les publics éloignés, à l'amplification de la démocratie participative ou encore à la sensibilisation aux éco-gestes.

Autant de liens probants qui participent du développement quantitatif et qualitatif des missions de Service Civique en collectivités territoriales.





Les acteurs sont de plus en plus nombreux à s'investir pour rendre accessible l'engagement en Service Civique pour les jeunes en situation de handicap



Lancement du club :

Pour accompagner le déploiement du Service Civique dans les collectivités et valoriser leurs bonnes pratiques, l'Agence du Service Civique, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Nouvelle-Aquitaine et les 12 Directions Départementales de la Cohésion Sociale du territoire ont lancé en décembre 2018 un club des collectivités territoriales engagées dans le Service Civique.

Il vise à :

- ◆ **Développer chez les jeunes la culture de l'engagement au service de l'intérêt général ;**
- ◆ Répondre à la demande des collectivités agréées de bénéficier d'un espace **d'échange de pair à pair ;**
- ◆ **Valoriser** l'engagement des collectivités dans le Service Civique ;
- ◆ **Garantir et accroître la qualité de l'accueil des volontaires ;**
- ◆ **Développer et coordonner l'offre de missions sur le territoire** avec le concours des collectivités partenaires ;
- ◆ **Expérimenter** une stratégie et une méthode sur une région pilote, initier des outils d'accompagnement et de promotion, **avant proposition de généralisation** aux autres régions. Il rassemble une trentaine de collectivités de toutes tailles qui se réunissent régulièrement autour de 3 grandes thématiques :
 - ◆ Capitalisation des bonnes pratiques ;
 - ◆ Promotion du Service Civique sur le territoire ;
 - ◆ Evaluation de l'impact des volontaires sur les politiques publiques locales.



Virginie CAPO

référénte Service Civique au sein de la DRDJSCS

de Nouvelle Aquitaine

Contribuer à la reconnaissance des problématiques spécifiques des territoires au sein des questions de gouvernance, et prendre en compte la singularité des partenariats locaux dans une politique de développement : tels sont les enjeux du Club des collectivités pour le territoire Nouvelle Aquitaine.

Sur la base d'un échantillon d'une trentaine de collectivités, à l'image de la diversité territoriale, des typologies d'agrément, et des couleurs politiques, un premier recueil de données a été réalisé via des entretiens mobilisant des référents départementaux.

Un travail sur les problématiques et les méthodes d'animation a été ensuite mené entre l'Agence et la DRDJSCS, associant la connaissance des usages du terrain à la distanciation apportée par une vision nationale des problématiques. La réunion d'ouverture du club en décembre 2018 a permis d'identifier des points saillants : les collectivités comme levier de développement ; la valorisation des volontaires au sein de leur territoire, et comment faire du Service Civique un sujet partagé entre les politiques publiques de l'Etat et les enjeux des collectivités.

La stratégie de développement du Service Civique au travers des projets menés dans les territoires

La loi de 2010 sur le Service Civique a désigné des délégués territoriaux pour le Service Civique (les préfets de région); l'Agence les a accompagnés à créer et animer des «comités de coordination» – instances de gouvernance du Service Civique visibles et reconnues à tous les niveaux territoriaux. Mobilisant l'ensemble des partenaires en région, depuis 2017, les comités de coordination régionaux sont prolongés par des instances départementales renforçant l'animation territoriale du Service Civique. Ces instances permettent notamment de faire la jonction sur l'ensemble des actions entre «les engagés du Service Civique» et leurs représentants, les associations, les collectivités territoriales et leurs regroupements et les autres directions des services de l'Etat dans une approche transversale et interministérielle.

A partir d'un diagnostic territorial de la demande et de l'offre d'accueil, partagé dans le cadre des instances de gouvernance, les potentialités de développement sur chaque territoire et les acteurs et ressources à mobiliser en priorité sont identifiés.

A travers les projets de développement territorial du Service Civique s'opère une synthèse entre les différentes politiques du secteur jeunesse et vie associative et d'autres politiques publiques menées territorialement. Citons la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la feuille de route nationale pour la politique de la ville, les schémas régionaux d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, les actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes ou les politiques d'insertion, d'accès au logement.

Des organismes toujours engagés vers une meilleure qualité

En 2018, la stratégie de communication envers les organismes s'est focalisée sur la notoriété et la qualité du Service Civique.

Réalisée avec des volontaires en mission et leurs tuteurs, la campagne de communication «Le Pouvoir d'être Utile» a mis en avant les structures d'accueil, sous toutes leurs formes – en particulier les tuteurs et tutrices. Ces supports de communication ont permis d'accompagner le kit «Engagé avec le Service Civique», lancé en 2017 qui continue de labelliser la qualité des structures et de leurs missions. Concernant la communication sur les réseaux sociaux, Twitter fut le réseau social privilégié pour s'adresser aux organismes : conseils techniques ou opérationnels, accompagnement de la conduite du changement pour la dématérialisation, partage de bonnes pratiques, live tweet couvrant les événements majeurs auxquels participe





**Pas-de-Calais:
« Ensemble allons au-devant des invisibles/
raccrochons les décrochés: Écoute Truck »**

La notion de jeunes « invisibles » est au centre de nombreuses démarches engagées par l'Etat dans ce département: Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), déclinaison de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté, Plan d'Investissement dans les Compétences...

Dans le cadre des actions liées au Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion et en lien avec le déploiement de maraudeurs sur le bassin de l'ERBM, la DDCS du Pas-de-Calais a financé un projet porté par la mission locale de Lens-Liévin qui vise le déploiement d'un Écoute Truck au cœur des quartiers et lieux de vie des jeunes. Ce véhicule est destiné à favoriser la rencontre autour d'un moment convivial. Les lieux

de présence se sont portés sur un nombre restreint de quartiers pour permettre une régularité et l'instauration d'un lien de confiance avec des jeunes éloignés de l'accompagnement institutionnel. Dans ce même objectif, le Truck n'est pas identifié avec les logos institutionnels. La localisation du Truck a fait l'objet d'un travail partenarial avec les acteurs du territoire (clubs de prévention, centres sociaux) et a reçu un accueil très favorable des collectivités territoriales. L'animation est confiée à un conseiller en insertion professionnelle spécialisé dans la jeunesse qui bénéficie de l'appui de deux jeunes en Service Civique pour favoriser la communication des pairs vers les pairs.

l'Agence pour donner une information exhaustive de la vie du Service Civique, et valoriser l'action des volontaires au sein des structures... ce travail sur la ligne éditoriale a contribué à une augmentation de 14% des abonnés. Sur Facebook, tous les événements et forums de recrutement en Service Civique organisés publiquement, partout en France, sont relayés sur l'agenda de la page de l'Agence. Lors d'événements spécifiques comme Solidays, le Salon européen de l'Education, les journées mondiales, les organismes partenaires sont mis à l'honneur.

La page LinkedIn du Service Civique a été lancée le 6 mars à l'occasion du

dévoilement de la nouvelle campagne. Plus que le seul Service Civique, l'ambition de l'Agence sur ce nouveau réseau investi est de communiquer sur les trois programmes de jeunesse dans son giron, les volets Jeunesse et Sport d'Erasmus+ et le Corps Européen de Solidarité. La plateforme sera beaucoup plus investie en 2019 en même temps que sera ouvert le chantier du positionnement et de la marque Agence du Service Civique.

Conformément aux objectifs stratégiques du Service Civique qui mettent la qualité des missions au cœur de l'activité de l'Agence, les efforts se sont concentrés sur la production d'outils pour accompagner la qualité: guide



La campagne de communication « Le Pouvoir d'être Utile » a mis en avant les structures d'accueil, sous toutes leurs formes – en particulier les tuteurs et tutrices.



des organismes remis à jour, création d'un catalogue et d'un dépliant pour la formation des tuteurs ou tout autre intervenant des organismes d'accueil. L'ensemble de ces actions a porté ses fruits en 2018, ces dernières ayant contribué à l'augmentation de 50% du volume d'offres publiées sur le site internet du Service Civique en 2018.

Le Service Civique pour la société

Les principaux enseignements du baromètre sur le Service Civique

L'Agence réalise un baromètre chaque année concernant la connaissance, les représentations et le potentiel d'attractivité du Service Civique. L'actualisation annuelle montre des résultats intéressants :

- ◆ La notoriété du dispositif est extrêmement stable depuis la première mesure effectuée en 2016 (94%). Les Français de plus de 26 ans sont un peu plus nombreux qu'en 2017 et 2016 à indiquer connaître une personne qui en a déjà réalisé un, signe que le dispositif s'installe petit à petit (16%, + 4 points).
- ◆ Les médias traditionnels demeurent le premier canal d'information sur le Service Civique pour les Français, même si cette tendance s'amoindrit avec le temps (64% en 2019 contre 70% en 2016).
- ◆ Le Service Civique est bien perçu par près de 9 Français sur 10 (87%). Spontanément, le Service Civique est principalement perçu à travers le prisme des valeurs (70% des verbatim y font référence). Les Français l'associent ainsi aux notions d'aide, de citoyenneté, d'engagement, d'utilité, de solidarité, de respect, de service, de jeunesse ou encore de civisme.
- ◆ Les Français de plus de 26 ans estiment très majoritairement que le Service Civique n'est pas assez reconnu socialement. Plus précisément, près des trois quarts d'entre eux pensent que le Service Civique n'est pas suffisamment reconnu par le système éducatif (73%) ou par leur entourage (74%). Plus largement encore ils considèrent que le Service Civique n'est pas assez reconnu par les entreprises (82%) et par la société en général (85%).
- ◆ Signe d'une bonne perception du dispositif, le Service Civique bénéficie d'un bon niveau de recommandation: 82% des connaisseurs déclarent qu'ils pourraient recommander à une personne de réaliser un Service Civique.
- ◆ Les Français âgés de plus de 26 ans estiment que pour inciter plus de jeunes à s'engager dans un Service Civique, il faut faire du dispositif un facilitateur d'accès à l'emploi (38%) et faire en sorte que l'engagement de Service Civique soit valorisé et reconnu par les entreprises (21%).

La campagne «Le pouvoir d'être utile»

Accompagnée pour sa communication depuis août 2017 par le groupe Insign Equancy, l'Agence du Service Civique a lancé une nouvelle campagne en mars 2018, avec l'objectif d'accroître la notoriété générale et qualifiée du Service Civique auprès

du plus grand nombre. Pour ce faire, cette campagne valorise les bénéfices individuels et collectifs d'un engagement en Service Civique en capitalisant sur un slogan central: Le Pouvoir d'être Utile.

La stratégie média a été réorientée avec le déploiement d'un dispositif massmédia (TV, cinéma, affichage) et une campagne de recrutement web optimisée tout au long de l'année sur la sponsorship de liens, l'acquisition et le reciblage. L'ensemble a été soutenu par un plan de communication intégrée (relations médias, influenceurs, social media et édition).

La campagne de visibilité en MassMedia a généré 164 millions de contacts et un trafic sur le site internet de 28 000 visites en plus: plus de 1500 jeunes se sont inscrits sur le site Internet et 2000 candidatures déposées.

Une étude post-test réalisée par l'institut BVA a permis de mesurer l'impact de la campagne et d'en évaluer sa performance, avec des résultats positifs :

- ◆ 77% des Français apprécient la campagne;
- ◆ 51% des 16-25 ans se souviennent de manière spontanée avoir vu la campagne;
- ◆ 69% des Français exposés à la campagne sont prêts à recommander le Service Civique (75% des jeunes de 16-25 ans).

Avec son caractère authentique qui met en scène de «vrais» volontaires



En agissant ensemble, on partage le pouvoir d'être utile.

Des missions citoyennes dans les associations et structures publiques, pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap.

 **SERVICE CIVIQUE**
le service pour tous au service de tous

Vous retrouvez sur
SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR



engagés en mission d'intérêt général avec leurs tuteurs, dans des missions favorisant les liens intergénérationnels, l'aide aux plus démunis, le soutien scolaire, la préservation de l'environnement ou encore l'accès à la pratique sportive par tous, la campagne #LePouvoirDetreUtile a obtenu

l'Or dans la catégorie campagne d'Intérêt Général des grands prix COM-ENT en octobre 2018.

1. Enquête menée par IFOP pour l'ASC auprès d'un échantillon de 1502 personnes, représentatif de la population française âgée de plus de 26 ans du 27 au 29 mai 2019.

La valorisation de l'engagement des volontaires

Les volontaires intégrés à la gouvernance du Service Civique

Le Service Civique est une politique publique pour la société et par la société. Le Comité stratégique de l'Agence est, depuis 2010, l'instance où sont rassemblées les parties prenantes du Service Civique, pour beaucoup issues de la société civile. Elles proposent et font toutes les recommandations utiles aux orientations, aux priorités, à la promotion et à la valorisation du Service Civique.

La co-construction au sein de cette instance s'est renforcée en 2018 par la participation active de volontaires membres de ce Comité. Deux cohortes se sont ainsi succédé, et le collègue des volontaires est intervenu chaque fois qu'il était présent (3 réunions du Comité stratégique sur 4). Il a notamment pu formuler des recommandations tendant à accroître et améliorer la connaissance du dispositif et du statut de volontaire à la fois par les volontaires eux-mêmes, mais également par les structures, privées ou publiques (séquence d'intégration en début de mission, demi-journée de formation sur le statut de volontaire, tutos et vidéos ou encore intégration de ce statut spécifique dans les systèmes d'information des acteurs institutionnels).

La participation de volontaires en Service Civique au défilé du 14 juillet, symbole de l'engagement pour la nation

Chaque année depuis 2013, les volontaires en Service Civique participent aux cérémonies du 14 juillet. La présence de ces jeunes, venus de la France entière, illustre lors du défilé la force de leur engagement au service de la nation, et la reconnaissance, par les plus hautes autorités de l'Etat, de la place du Service Civique au bénéfice



de tous. Année après année, les volontaires expriment leur grande fierté à participer au défilé national, reconnaissant ainsi l'engagement sous toutes ses formes.

« L'idée de participer au défilé me fait ressentir une grande fierté. »

Jaures Ahou N'guessan, 19 ans

Pour Alicia, 21 ans, participer au défilé du 14 juillet lui permet de "soutenir ce dispositif [le Service civique] qui est majoritairement bénéfique aux volontaires et aux structures, et qui permet d'accéder à un domaine parfois inconnu, assez facilement et

indépendamment de ses diplômes ou expériences."

En 2018, la thématique du défilé du 14 juillet était la « Fraternité d'armes sous l'uniforme, l'engagement d'une vie » : 9 volontaires en Service Civique, 5 jeunes femmes et 4 jeunes hommes, représentant les 9 grands domaines d'intervention du Service Civique, ont participé aux cérémonies du 14 juillet 2018. Ils composaient avec les jeunes du Service Militaire Volontaire (SMV) le tableau final du défilé, et ont déroulé le drapeau tricolore devant la tribune présidentielle.



Le Service Civique est « une école de la vie. Pour 2018, l'objectif est d'accueillir 150 000 jeunes [] » « Pour le futur, il y a la volonté de créer un service national. Le Service Civique grand frère du futur Service national que nous voulons pour toute la jeunesse »



Citation du Ministre Jean-Michel Blanquer, 6 mars 2018
Lemonde.fr

La valorisation des compétences acquises par les volontaires

Le Club de valorisation du Service Civique

Lancé en mars 2018 par l'Agence du Service Civique, le Club de Valorisation du Service Civique vise à mobiliser les entreprises prêtes à s'impliquer pour valoriser et promouvoir les parcours d'engagement des jeunes, et notamment les compétences acquises par les volontaires lors d'une mission de Service Civique. Il s'agit d'amplifier la reconnaissance du Service Civique comme une voie d'apprentissage possible, complémentaire à l'éducation formelle, et une étape constitutive et naturelle dans le parcours des jeunes. Faire de cette expérience un atout lors de l'insertion professionnelle, en identifiant et en valorisant les apprentissages, souvent informels, issus de cet engagement volontaire citoyen.

Une charte d'engagement, reconnue et soutenue par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, rassemble les entreprises membres de ce Club. Cette charte a fait l'objet d'une signature officielle lors de la soirée anniversaire des 8 ans du

Service Civique le 6 mars 2018: les groupes Casino, La Poste, et le groupe Up rejoins par la fondation Deloitte. En vue de gagner en impact, le club de valorisation a vocation à s'élargir à d'autres partenaires entreprises impliquées sur ces sujets.

En mai 2018, la Fondation Deloitte, qui récompense des projets étudiants à vocation sociale ou humanitaire, a choisi de créer un **Prix spécial Service Civique** pour mettre en avant la prise d'initiative et les projets inspirants des volontaires. Ce prix permettra à la lauréate, Lara Temmerman, de développer et de pérenniser son activité d'ateliers d'archéologie à destination des enfants du Val d'Oise. Son objectif est de donner un accès à la culture, par le biais de l'archéologie, à des enfants et des familles qui en sont géographiquement et socialement éloignés.

Institut de l'engagement: des compétences valorisées après le Service Civique

L'Institut de l'Engagement valorise l'engagement des jeunes et le

potentiel qu'ils révèlent pendant un volontariat, pour leur permettre de mener à bien leur projet d'avenir.

Grâce au partenariat avec l'Agence du Service Civique, l'Institut a aidé, en 2018, 2 650 jeunes à structurer leur projet d'avenir et leur a permis de bénéficier de conseils personnalisés sur leur projet.

Il en a accompagné 700, les «lauréats de l'Institut», dans leur reprise d'études, leur recherche d'emploi ou leur création d'activité. Il leur a apporté un accompagnement individuel complet et les a soudés au sein de «promos» en organisant pour eux 5 Universités de l'Engagement dans l'année.

En valorisant le Service Civique de ces jeunes auprès de ses 350 partenaires (entreprises, établissements d'enseignement, collectivités, associations...), il leur permet de construire des projets ambitieux. 90% des lauréats de l'Institut réussissent dans leur projet: ils valident leur année d'étude, trouvent un emploi stable ou progressent dans leur création d'activité.



Yves DESJACQUES

Directeur Général adjoint, Directeur des Ressources Humaines - Groupe La Poste

Le Service Civique est une démarche d'engagement porteuse de nombreuses valeurs humaines et sociales pour les jeunes volontaires. Les compétences acquises par ces jeunes dans le cadre de leurs missions d'intérêt général, sont pleinement transférables au monde de l'entreprise et, singulièrement, au sein du Groupe La Poste. Après leur Service Civique, ces jeunes nous apportent, cette valeur ajoutée particulière d'un engagement citoyen fort qui entre en résonance avec la proximité humaine développée dans toutes nos activités.

Focus inclusion

L'ACCESSIBILITÉ : UN ENJEUX FONDAMENTAL POUR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

La participation des jeunes en situation de handicap est une priorité. Dans son contrat d'objectifs et de performance, l'Agence du Service Civique s'est vue attribuer des objectifs ambitieux pour l'accueil de ces publics.

La proportion de volontaires en Service Civique en situation de handicap s'élève à 1,5% en 2018 (soit plus de 1200 volontaires (300 de plus par rapport à 2017)). Les jeunes n'étant pas dans l'obligation de déclarer leur situation de handicap (sauf s'ils ont plus de 25 ans), il semble néanmoins que ce chiffre soit sous-estimé par rapport à la réalité. 25% d'entre eux sont âgés de 26 à 30 ans (soit 300 sur 1200).

Concernant Erasmus + Jeunesse et Sport, environ 200 jeunes ayant des besoins spécifiques (terminologie de la Commission européenne) sont concernés par les projets financés par l'Agence Française et représentent 2,5% de l'ensemble des bénéficiaires.



La proportion de volontaires en Service Civique en situation de handicap s'élève à 1,5 % en 2018 (soit plus de 1 200 volontaires)



Projet financé dans le cadre d'Erasmus+ Jeunesse et Sport : « l'art pour dépasser les barrières »

« Anamesa Lisboa » est un projet d'échange de jeunes porté par la compagnie DK-BEL. Il a regroupé une soixantaine de jeunes venant de six pays (Espagne - France - Grèce - Hongrie - Liban - Portugal) du 18 au 23 octobre 2018, à Amadora, au Portugal. Le groupe était composé d'un public mixte avec certains jeunes en situation de handicap ou faisant face à des obstacles sociaux importants.

Le but d'« Anamesa Lisboa » consistait, par le biais de la création artistique, à permettre aux jeunes de surmonter les frontières imaginaires des clivages et des préjugés afin d'aboutir à un dialogue, sans discrimination, entre citoyens européens. La construction du projet découlait de l'expression des besoins des jeunes participants et des porteurs du projet de sortir de l'isolement, souvent lié à une situation physique ou socio-culturelle, et du besoin de participer à notre société de



manière active. Il s'agissait alors de fournir une plateforme de communication permettant de s'ouvrir au monde et aux citoyens, par la rencontre avec d'autres jeunes, par l'échange et la réalisation de leurs idées. Ainsi, les participants ont participé à des visites culturelles et ont pris part à divers ateliers artistiques. Ils ont pu restituer leur travail devant un public, notamment dans le cadre d'un spectacle, d'une parade et d'un flashmob.

« Anamesa Lisboa » a offert aux jeunes la possibilité de quitter les murs de leur milieu social habituel, en cassant le monde fermé lié au handicap ou aux origines socio-culturelles et en leur permettant de se projeter vers l'avenir. Il s'agissait de pousser les jeunes à la créativité et au travail autonome, mais aussi à l'intégration au sein d'un groupe de travail. Parallèlement, l'objectif de ces rencontres a visé à l'apprentissage de la diffusion et de la communication du résultat du travail artistique accompli, par la verbalisation de l'expérience artistique vécue dans le cadre de l'échange et la prise de parole en public. En somme, les objectifs de ce projet visaient le développement de l'esprit d'entreprendre, en tant qu'acteurs de la société et de la citoyenneté européenne. Il s'agissait enfin de montrer que même devant les plus grandes difficultés physiques, la mobilité à travers l'Europe est possible.

Cap sur l'engagement: le Service Civique accessible à tous



Le 14 novembre, Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a signé un protocole d'accord avec les membres du comité de pilotage du projet « Cap sur l'Engagement » (la Préfecture Pays-de-la-Loire, l'Agence du Service Civique, le Rectorat de l'académie de Nantes, l'Agence régionale de santé, le Conseil départemental de Loire-Atlantique, l'Université de Nantes, le Collectif T'Cap et les CEMEA Pays de la Loire). Ce protocole d'accord a lancé officiellement l'expérimentation en réunissant l'ensemble des acteurs dans une dynamique de promotion d'un Service Civique universel, autour d'engagements communs: contribuer au bon déroulement de l'expérimentation, développer l'accueil de volontaires, apporter son expertise dans l'élaboration des formations et/ou des outils nécessaires dans le cadre du projet, favoriser l'accueil de jeunes en situation de handicap dans l'offre de mission qu'il propose, mobiliser les réseaux prescripteurs et sensibiliser les jeunes ou leurs familles. A l'occasion de cet événement, une table ronde a été organisée avec d'anciens volontaires en situation de handicap, ainsi que les volontaires engagés dans l'expérimentation et leurs tuteurs.

La presse a été mobilisée et l'événement a bénéficié d'une belle couverture médiatique renforçant les enjeux de sensibilisation de public sur cette question.

Marc-Antoine, Volontaire en Service Civique, participant au projet T'CAP

« Je m'appelle Marc-Antoine, j'ai 27 ans, et suis actuellement en Service Civique aux CEMEA de Nantes, une association d'éducation populaire. Si j'ai pu réaliser un Service Civique malgré mes 27 ans, c'est en raison de ma situation de handicap. En effet, je suis bipolaire. Je suis rentré aux CEMEA pour appréhender le métier d'animateur et je ne suis pas déçu de l'expérience. J'accompagne des groupes d'auto-représentation, réunissant des personnes qui partagent la même situation de handicap et interpellent le grand public ou les pouvoirs publics sur des questions les concernant directement et pour changer le regard sur le handicap. J'ai aussi contribué à la médiation entre le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Sud-Loire et les CEMEA Nantes et j'ai participé au projet « Cap sur l'Engagement » pour promouvoir le service civique pour des jeunes en situations de handicap. J'ai aimé mon volontariat, je souhaite que cette chance soit donnée au plus grand nombre. Par la suite je souhaite entamer une formation BPJEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Loisirs Tous Publics). »



Erasmus+ et le Corps Européen de solidarité



Depuis 2016, l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport est intégrée au sein de l'Agence du Service Civique. A ce titre, elle anime deux programmes européens placés au service de la mobilité et de l'engagement des jeunes : les volets jeunesse et sport du programme Erasmus+ et le Corps européen de solidarité.

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. L'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport est l'une des deux agences nationales en charge de sa mise en œuvre pour la période 2014-2020 (gestion du volet jeunesse et mission de Point national d'information pour le volet sport). Sur le volet jeunesse, l'Agence finance, dans le cadre d'appels à propositions, des projets portés par des jeunes eux-mêmes ou des organisations de jeunesse. Ces projets prennent la forme d'échanges de jeunes, de mobilité des acteurs de jeunesse, de partage de pratiques innovantes entre professionnels ou de dialogues entre les jeunes et les institutions. En plus des pays membres du programme Erasmus+, ces projets peuvent bénéficier à des pays partenaires.

Depuis 2018, l'Agence assure également la mise en œuvre du Corps européen de solidarité et de ses trois volets (volontariat ; stage et emploi ; projets de solidarité).

En tant que Point national d'information du volet Sport, l'Agence est chargée de la diffusion, de l'accompagnement des structures et de la valorisation des projets soutenus.

Enfin, l'Agence héberge le centre de ressources SALTO-YOUTH Euromed, l'un des sept centres de ressources créés par la Commission européenne pour soutenir les agences nationales grâce à des outils destinés à renforcer la qualité des projets et en

s'ouvrant également aux pays de la zone sud-méditerranée.

En 2018, la Commission européenne a alloué à l'Agence un budget total de 22 millions d'euros (en augmentation de 17% par rapport à 2017) permettant d'une part de financer 533 projets, impliquant 17 523 participants et d'autre part de mener plusieurs événements ou formations.

Pour mettre en œuvre ces actions, l'Agence s'appuie sur un réseau de Référents Europe et International pour la Jeunesse (REIJ) dans chacune des régions, au sein des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).



Mathieu ROUMÉGOUS

Directeur de l'Agence Française Erasmus+ Jeunesse et Sport

L'année 2018 a été très importante pour l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport, notamment car la Commission européenne lui a confié la gestion d'un nouveau dispositif : le Corps européen de solidarité (CES). Dans le prolongement du SVE, ce programme a été créé par l'Union européenne dans le but de donner aux jeunes les possibilités de s'engager dans leur pays, en Europe dans les pays partenaires dans un esprit de solidarité, au service de communautés ou de personnes. Il peut bénéficier à tous les jeunes, de 18 à 30 ans, quel que soit leur statut ou leur niveau de diplôme. Le CES permettra à des jeunes décrocheurs, éloignés du système scolaire ou en recherche d'emploi de réaliser un volontariat, un stage ou de trouver un emploi sur une mission d'intérêt général – contredisant ainsi l'idée trop répandue que la mobilité européenne est uniquement réservée aux étudiants et aux publics aisés.

Il deviendra un formidable outil pour favoriser l'engagement, tout en contribuant à la solidarité sur le territoire européen.



En 2018, l'Union européenne a alloué à l'Agence un montant total de 22 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 17% par rapport à 2017



L'inclusion, une priorité

L'Agence s'attache à diversifier les publics bénéficiaires, notamment en portant une attention particulière aux jeunes les plus fragiles dits « jeunes ayant moins d'opportunités » (décrocheurs scolaires, sans emploi, isolés géographiquement, en situation de handicap, réfugiés/migrants).

À ce titre, l'Agence prend une part active dans l'animation d'un partenariat stratégique sur l'inclusion développé avec d'autres agences européennes depuis 2016. Elle coordonne le groupe de travail « Jeunes en situation du handicap ».

Par ailleurs, en 2018, deux sessions d'information régionales à destination de porteurs de projets potentiels ont été organisées et une rencontre en Pays-de-la-Loire a permis d'établir des synergies avec le projet « CAP » porté par le service civique.

L'Agence a également cofinancé les activités organisées par les autres agences du consortium et y a envoyé 12 participants français. Enfin, elle a contribué au succès de la conférence de dissémination des résultats du Partenariat Inclusion, en juin au Portugal.

Coopération avec l'Agence Erasmus+ Education & Formation

En partenariat avec l'Agence Erasmus+ France Education Formation, l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport s'est associée à l'édition 2018 des Erasmusdays, événement de communication à l'échelle européenne. L'Agence a incité ses porteurs de projets et les bénéficiaires à promouvoir et valoriser leurs actions. Sur l'ensemble du territoire national, 80 événements ont été organisés dans le secteur Jeunesse pour cette deuxième édition. L'Agence est intervenue lors

de certains événements labellisés « Consultations citoyennes sur l'Europe » (dans le cadre d'une initiative du gouvernement français). L'édition 2018 a bénéficié d'une forte communication numérique, plaçant le hashtag #erasmusdays dans le top 3 des Tendances Twitter pendant les deux jours.

Contribution à l'évaluation et à l'impact du programme

L'Agence a contribué, en partenariat avec l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education populaire (INJEP), à la réalisation d'une étude évaluant l'impact du programme Erasmus+ (notamment via les activités mobilité des travailleurs de jeunesse et des activités transnationales de coopération (TCA)) sur les capacités et compétences des organisations de jeunesse. L'objectif final était de repérer et de valoriser des bonnes pratiques qui contribuent à l'amélioration de la qualité des services rendus et à la professionnalisation de ces travailleurs. L'étude montre que le recours aux activités de formation d'Erasmus+ est apprécié pour développer des partenariats internationaux et, au sein, des opérateurs de mobilité internationale, pour développer l'expertise de leur personnel. Selon la majorité des personnes interrogées, la reconnaissance des compétences acquises grâce aux programmes européens est en effet un enjeu stratégique.

Cette étude a donné lieu à la publication d'un document de 4 pages « Le renforcement des compétences sociales » (INJEP analyses et synthèses n°16 – août 2018), disponible via le lien ci-après :

<http://injep.fr/wp-content/uploads/2018/08/IAS16-renforcement-des-compe%CC%81tences.pdf>

Valorisation de projets français sélectionnés directement par la Commission européenne

L'Agence a également pour rôle de suivre et valoriser les projets sélectionnés dans le cadre d'appels à projets de l'Agence exécutive Education, Audiovisuel, Culture. En 2018, 12 projets portés par des organisations françaises ont été soutenus à hauteur de 1,9 M€. Ces projets visent à fournir un soutien structurel à des organisations non gouvernementales européennes (ONGE) et à des réseaux européens actifs dans le domaine de la jeunesse, à favoriser la coopération avec les pays du reste du monde, l'échange de pratiques ou le développement d'outils en faveur de l'inclusion sociale. Notons le lancement de l'initiative « Les jeunes européens ensemble » qui a pour objectif de créer et soutenir les projets de jeunes de toute l'Europe, d'Est en Ouest et du Nord au Sud visant à échanger des idées sur l'UE et à accroître le sentiment de citoyenneté européenne.

Mise en œuvre d'un nouveau dispositif : le Corps européen de solidarité

Ce nouveau programme encourage la solidarité dans la société européenne en proposant aux jeunes et aux organisations des activités accessibles et de grande qualité. À l'échelle européenne, il est doté d'un budget de 375,6 millions d'euros pour la période 2018-2020. L'objectif fixé est qu'il bénéficie à 100 000 jeunes européens.

Les jeunes peuvent participer au CES grâce à trois volets :

- ◆ Le volet « Volontariat » s'inscrit dans la continuité du Service volontaire européen (SVE, intégré au programme Erasmus+ jusqu'en 2018). Il permet à des jeunes de s'engager en volontariat individuel, pour une période de 2 à 12 mois, sur un large éventail de sujets, comme l'inclusion sociale, l'environnement ou la culture. Des équipes de volontaires (groupes de 10 à 40 jeunes issus d'au moins deux pays différents) peuvent réaliser des missions

collectives durant une période de 2 semaines à 2 mois.

- ◆ Avec le volet « Stages et emplois », les jeunes peuvent effectuer un stage de 2 à 6 mois ou occuper un emploi de 3 à 12 mois, sur une thématique liée à la solidarité. C'est le développement de compétences à la fois personnelles, éducatives, sociales, civiques ou professionnelles qui est ici visé.
- ◆ Le volet « projets de solidarités » correspond à des initiatives lancées et menées sur une période de 2 à 12 mois par des groupes d'au moins 5 jeunes dans leur pays de résidence.

En 2018, un premier appel à propositions a été effectué par l'Agence. Il a permis de soutenir :

- ◆ 63 projets au titre du volet « volontariat » pour un montant total de 2 380 944,00 €;
- ◆ 2 projets au titre du volet « stages et emplois » pour un montant total de 113 005 €;
- ◆ 7 projets au titre du volet « projets de solidarité » pour un montant total de 46 768 €.

Au total, 866 jeunes participent à ces 88 projets.



L'Agence prend une part active dans l'animation d'un partenariat stratégique sur l'inclusion développé avec d'autres agences européennes depuis 2016



Action clé	Nombre de projets reçus	Nombre de projets acceptés	Taux de succès	Montant total subventionné	Nombre de participants dans les projets acceptés	Dont JAMO*
Projets de volontariat	63	58	92%	1603470	550	319
Partenariats de volontariat (projets d'envergure pluriannuels)	6	6	100%	777474	226	158
ESC21 – stages et emplois	2	2	100%	113005	45	28
Projets de solidarité	11	7	63%	46768	45	0

* JAMO: Jeunes ayant moins d'opportunité (définition précise dans le guide des programmes Erasmus +)

La mobilité des jeunes et des acteurs de jeunesse (action clé 1)

Cartographie du résultat de l'appel à projet 2018 (Action clé 1) en France

Action clé	Nombre de projets reçus	Nombre de projets acceptés	Taux de succès	Montant total subventionné	Nombre de participants dans les projets acceptés	Dont JAMO
KA 105 - Mobilité des jeunes et des acteurs de jeunesse	665	224	33%	6135231	9072	3165
KA125 - Projets de volontariat	371	201	54%	4508006	1059	548

Erasmus+ encourage la mobilité des jeunes de 13 à 30 ans - quel que soit le niveau de diplôme ou de formation - et des travailleurs de jeunesse pour apprendre et acquérir des compétences et aptitudes professionnelles dans un autre pays. Certaines de ces mobilités peuvent s'effectuer depuis et vers les pays tiers.

En 2018, l'Agence française a réceptionné 1036 candidatures pour des projets de mobilité soit une hausse de 3% entre 2017 et 2018. Le budget alloué par la Commission européenne lui a permis de financer 425 projets de mobilité - la plaçant au 2^{ème} rang derrière l'Allemagne.

Le montant de la dotation accordée à l'Agence en 2018 reste en deçà de la demande. Ceci explique le taux de succès faible notamment sur les échanges et la mobilité (34% en 2018), l'augmentation des crédits n'étant pas suffisante pour suivre la demande.

Chaque projet repose sur un partenariat européen (a minima 2 partenaires issus de deux des 34 pays du programme), qui peut également être étendu à d'autres «pays partenaires».

Les échanges de jeunes

Les échanges, organisés en dehors du temps scolaire, offrent l'occasion à des groupes issus de différents pays de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître, toujours avec une visée éducative. Ces rencontres touchent

à des thèmes variés: la lutte contre les exclusions, le racisme, l'art et la culture, l'environnement, les médias et l'information, la santé, l'économie solidaire ou encore le sport. En 2018, 5859 jeunes de 13 à 30 ans ont participé à des activités autour de la citoyenneté européenne, de la participation des jeunes, du dialogue interculturel. Les cinq pays principaux partenaires des organisations françaises sont l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Roumanie et la Pologne.



JO.OLY: les journalistes des olympiades

TYPE DE PROJET Erasmus+ Jeunesse – Échange de jeunes
NOM DU PORTEUR DE PROJET Ville de Nanterre - Ile-de-France

SUBVENTION ERASMUS+ 147464€

Le projet JO.OLY a impliqué 19 jeunes en situation de handicap mental, venant de France et de Belgique, ainsi que leurs accompagnateurs. Tout au long de l'échange à Nanterre, en juin, les jeunes reporters ont fait la promotion des Olympiades locales via des émissions de radio et un blog.

Ces activités valorisées lors d'une soirée publique ont permis de porter un message de non-discrimination, de lutter contre les préjugés et de réfléchir sur les valeurs du sport et de l'olympisme.



Le service volontaire européen

164 demandes d'accréditation ont été acceptées en 2018 portant à 835 le nombre de structures françaises accréditées pour coordonner, envoyer ou accueillir des jeunes.

Ces structures ont pour obligation d'accompagner les jeunes avant, pendant et après le SVE. Les jeunes volontaires participent également à des séminaires de formation, au début de leur période de volontariat, à mi-parcours et au retour. En 2018, la France a organisé 38 formations pour les jeunes ou les structures.

Fin 2018, le SVE a été remplacé par le volet « Volontariat » au sein du Corps européen de solidarité. Les structures accréditées pour l'accueil de jeunes en SVE seront automatiquement labellisées dans le cadre du CES.

Les mobilités des acteurs du domaine de la jeunesse

Ce volet du programme favorise la rencontre et les échanges de pratiques entre les acteurs de jeunesse. Il s'adresse à toutes les personnes œuvrant dans le champ de la jeunesse de manière bénévole ou professionnelle. Les personnes intéressées

peuvent initier et coordonner une activité ou être partenaire d'un projet organisé dans un autre pays.

En 2018, 2 290 acteurs de jeunesse ont pu échanger avec des homologues européens sur leurs pratiques professionnelles.



Vivons l'Europe en zone rurale!

TYPE DE PROJET Erasmus+ Jeunesse - Activités de volontariat

NOM DU PORTEUR DE PROJET Maison de l'Europe du Mans - Sarthe (Pays de la Loire)

SUBVENTION ERASMUS+ 44 514 €

Dans le cadre de ce projet d'accueil de volontaires européens, coordonné par la Maison de l'Europe du Mans, les jeunes sont accueillis pendant 10 mois dans une des six maisons familiales et rurales (MFR) de la Sarthe. Chaque volontaire a effectué des missions de sensibilisation à l'Europe, de découverte de la citoyenneté, et a organisé diverses activités socio-éducatives, culturelles et sportives à destination des publics fréquentant les MFR.

Les jeunes volontaires ont également mené un projet collectif fil rouge pour sensibiliser leur entourage aux enjeux des élections européennes 2019 et au rôle du Parlement européen.

Tout en acquérant de multiples compétences (linguistique, gestion, interculturelle), ils contribuent à leur manière au développement d'une citoyenneté européenne au contact des 1 000 jeunes accueillis chaque année dans les MFR du département et plus largement des populations vivant en zone rurale.



Step by Step - Construction de Partenariat

TYPE DE PROJET Erasmus+ Jeunesse / mobilité des acteurs de jeunesse

NOM DU PORTEUR DE PROJET D'Antilles et d'ailleurs - Martinique

SUBVENTION ERASMUS+ 49 082 €

Cette activité a regroupé 37 travailleurs de jeunesse, bénévoles actifs et responsables associatifs, issus de quinze structures associatives et institutionnelles de toute l'Europe, dont quatre martiniquaises.

À travers les méthodes de l'éducation non formelle, des rencontres avec des experts et des collectivités locales, des visites de chantiers d'insertion et une table ronde ouverte au public, les participants ont pu explorer les réalités et défis auxquels font face les jeunes en termes d'inclusion et d'employabilité en Europe, dans leur réalité locale et notamment en Martinique.

Les derniers jours ont été consacrés à la création de partenariats durables et de projets européens à dimension interculturelle (échange de jeunes, volontariat).

Les partenariats stratégiques (action clé 2)

Cartographie du résultat de l'appel à projet 2018 (Action clé 2) en France

Action clé	Nombre de projets reçus	Nombre de projets acceptés	Taux de succès	Montant total subventionné	Nombre de participants dans les projets acceptés
KA205 - Partenariats stratégiques	98	22	22%	3 916 313	3 747

Les partenariats stratégiques offrent l'opportunité à des organisations actives dans les domaines de la jeunesse (associations, fondations, collectivités...) de coopérer afin de mettre en place des pratiques innovantes (formations, apprentissages, outils pédagogiques, productions culturelles...) et d'échanger des bonnes pratiques à l'échelle européenne.

21 projets ont été sélectionnés en 2018 dont 6 projets d'échanges de bonnes pratiques et 16 projets Innovation (incluant la réalisation de productions intellectuelles).

Avec 98 projets déposés, le taux de réussite de 22% est en 2018 sensiblement le même que les années précédentes (22% en 2017 et 23% en 2016). Les thématiques concernent la participation citoyenne, le renforcement des compétences des travailleurs de jeunesse, la mobilité et l'interculturel.



Travaux identitaires pour le vivre ensemble dans une citoyenneté interculturelle (TICI)

TYPE DE PROJET *Erasmus+ Jeunesse - Partenariat stratégique*

NOM DU PORTEUR DE PROJET *Afrique et Nouvelles interdépendances - ANI (Ile-de-France)*

SUBVENTION ERASMUS+ *288 597,84 €*

Ce partenariat stratégique innovant vise à développer des stratégies adaptées aux enjeux identitaires des jeunes résidant dans les quartiers populaires. L'objectif est d'améliorer la cohésion entre tous.

Porté par l'association Afrique et Nouvelles Interdépendances, le consortium a réuni cinq organisations européennes (Pays-Bas, Royaume-Uni, Portugal, France). Conduit comme un projet de « recherche-action » sur deux ans et sur des interventions socio-artistiques, TICI a combiné des activités aux niveaux local et européen : 15 réunions transnationales, 16 événements démultiplicateurs, 1 conférence internationale.

Près de 6 000 jeunes de 16 à 25 ans et professionnels de jeunesse ont été impliqués dans le projet, ont gagné en compétences voire se sont impliqués dans la vie citoyenne de leur quartier.

Pour soutenir la diffusion des résultats auprès des décideurs et des professionnels, plusieurs productions ont été réalisées : 2 rapports, 15 courts-métrages, 5 documentaires, 1 boîte à outils « Mosaïque d'identités », 1 cours de formation en ligne.



Le dialogue structuré (action clé 3)

Cartographie du résultat de l'appel à projet 2018 (Action clé 3) en France

Action clé	Nombre de projets reçus	Nombre de projets acceptés	Taux de succès	Montant total subventionné	Nombre de participants dans les projets acceptés	Dont JAMO
KA347 - Dialogue structuré	50	13	26%	596 695	2 779	607

Le « Dialogue Structuré » désigne les échanges entre les jeunes et les décideurs/experts de la jeunesse visant à obtenir des résultats concrets utiles pour l'élaboration des politiques publiques. L'action « Dialogue structuré » du programme Erasmus+ vise ainsi la participation active des jeunes à la vie démocratique et au débat via l'organisation de séminaires entre jeunes et décideurs (au niveau local, national ou européen) ainsi que des événements simulant le fonctionnement des institutions démocratiques. 13 projets de dialogue structuré ont été sélectionnés en 2018 sur 50 projets déposés. Le nombre de projets déposés est en constante augmentation depuis le début du programme ce qui témoigne d'une meilleure connaissance et de l'attractivité de cette action clé; la qualité des projets déposés est également en hausse. La dotation allouée à cette action clé n'ayant pas été augmentée, elle devient de plus en plus sélective pour les porteurs de projets. Les thématiques concernent essentiellement la citoyenneté (avec deux projets de simulation de session au Parlement européen), l'immigration, l'emploi et la ruralité.



Élections européennes de 2019: les jeunes entrent dans le débat!

TYPE DE PROJET Erasmus+ Jeunesse - Dialogue structuré
NOM DU PORTEUR DE PROJET Forum Français de la Jeunesse

SUBVENTION ERASMUS+ 34 070 €

Ce projet, porté par le Forum Français de la Jeunesse, a permis de développer la conscience européenne et le sentiment de citoyenneté européenne en sensibilisant les participants au thème des élections européennes de 2019 au travers d'ateliers et de débats. Les 139 participants ont montré un grand intérêt pour les questions européennes, sur les sujets qui les touchent au quotidien. Des propositions concrètes ont émergé de ces ateliers. Les participants ont pu faire entendre leur position auprès de Nathalie Loiseau, alors Ministre déléguée en charge des affaires européennes, qui a ouvert le séminaire.

SALTO - YOUTH

EuroMed & Bonnes pratiques

L'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport héberge le centre de ressources Salto EuroMed. Il s'agit de l'un des sept centres de ressources créés par la Commission européenne pour favoriser la coopération entre les agences nationales européennes, les associations, les travailleurs de jeunesse et les jeunes des pays de la rive sud de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie) avec l'objectif de renforcer la qualité des projets soutenus par Erasmus+ Jeunesse, le Service volontaire européen (SVE) et le développement du Corps Européen de Solidarité (CES).

Le centre de ressources Salto EuroMed mène essentiellement trois missions:

- ◆ soutien à la coopération euro-méditerranéenne en proposant des formations, des séminaires, des conférences et des visites d'étude sur les actions, les objectifs et les priorités des programmes, organisés avec d'autres agences nationales et les autres centres Salto;
- ◆ diffusion des bonnes pratiques pédagogiques en compilant et valorisant des outils, publications, méthodes dans le domaine de la jeunesse et de la formation et en organisant des foires aux outils pédagogiques nationales et internationales.
- ◆ mise en œuvre du CES (autrefois SVE) dans les pays sud-méditerranéens (Maghreb et Mashrek) via l'information, la labellisation des structures associatives et la formation des volontaires.

Chiffres 2018

- ◆ contribution à l'organisation de 24 activités accueillies dans 12 pays: Albanie, Allemagne, Chypre Croatie, Egypte, Israël, Italie Jordanie, Liban, Palestine Tunisie, Turquie
- ◆ ces activités ont réuni 632 participants dont 201 issus des pays de la rive sud de la Méditerranée
- ◆ 102 associations accréditées depuis le début du programme: Palestine (25)-Tunisie (21)-Maroc (13)-Liban (14)-Israël (10)-Egypte (11)-Jordanie (6) et Algérie (2)
- ◆ 14 formations qui ont concerné 60 jeunes volontaires européens en 2018
- ◆ 596 outils disponibles dans 7 langues sur le Portail éducatif et pédagogique multilingue www.educationaltoolsportal.eu
- ◆ 1852 outils disponibles en anglais sur le site salto-youth.net, 2 foires aux outils nationales et une foire aux outils internationale en Croatie.

Exemples de thématiques prioritaires abordées lors des formations organisées en 2018

- ◆ **Reconnaissance de l'éducation non formelle et du travail de jeunesse:** formation « **Recognise It** » organisée du 20 au 26 avril à Berlin réunissant 24 participants dont 13 issus du sud-méditerranéen.
- ◆ **Rôle du travail de jeunesse dans la prévention de la radicalisation violente:** séminaire organisé du 20 au 23 novembre à Tirana auquel ont participé 3 travailleurs de jeunesse sud-méditerranéens.
- ◆ **Rôle des travailleurs de jeunesse auprès des migrants:** visite d'étude organisée du 5 au 10 novembre en Jordanie avec une centaine de participants de 18 pays.
- ◆ **Les défis de l'employabilité des jeunes:** symposium organisé en Turquie du 26 février au 1^{er} mars.

FOCUS sur la labellisation des organismes de jeunesse situés dans la région sud méditerranéenne

Afin de participer aux activités du Corps européen de solidarité, les associations doivent posséder le label CES. Attribué par le centre de ressources Salto Euromed pour les associations de la rive sud de la Méditerranée, ce label est indispensable pour garantir la conformité des associations participantes avec les principes et objectifs du CES. Les organisations disposant déjà d'une accréditation Erasmus+ valide peuvent participer à des activités de volontariat sans détenir un label de qualité. Des jeunes européens et des jeunes originaires de la rive sud de la Méditerranée peuvent ainsi réaliser une mission de volontariat d'une durée de 2 semaines à 12 mois dans une des associations labellisées travaillant dans le domaine de la solidarité envers des communautés locales. Cette expérience permet aux jeunes volontaires d'acquérir de l'expérience et des compétences utiles à leur développement personnel et professionnel. Près d'une centaine d'associations de la rive sud de la Méditerranée sont déjà accréditées ou labellisées.

TCA – Transnational cooperation activities

Chaque année, l'Agence française Erasmus+ France Jeunesse et Sport, en lien avec ses partenaires européens (autres agences nationales et centres de ressources Salto-Youth), propose un ensemble d'activités transnationales de coopération. Cette offre permet aux participants de se former au travail européen et international de jeunesse et à l'interculturel, d'acquies les compétences nécessaires pour préparer, réaliser et évaluer un projet dans le programme Erasmus+ et plus largement dans le domaine de l'éducation non-formelle, de rencontrer de nouveaux partenaires et de créer des réseaux européens.

En 2018, 250 travailleurs de jeunesse français ont participé à ces activités transnationales de coopération.

En 2018, l'Agence a organisé cinq actions en France : le séminaire « Shaping youth policies », la conférence « European Platform for Learning Mobilities », deux visites d'études dans le cadre du Partenariat stratégique « Europe Goes local » ainsi qu'une formation pour des jeunes Ambassadeurs de la mobilité « Positive role model » qui a permis à une dizaine de jeunes ayant participé à des projets de mobilité (échanges de jeunes ou volontariat) d'être formés à l'art oratoire pour les soutenir dans leurs engagements à sensibiliser leurs pairs.

Europe goes local

La visite d'étude organisée à Paris dans le cadre du partenariat stratégique « Europe goes local » organisé avec la Ville de Paris (Service des Politiques de Jeunesse au sein de la Sous-direction de la Jeunesse) a permis de rassembler 21 participants venant de grandes villes européennes (dont 3 capitales et 5 métropoles) de profils variés (maires, représentants de conseils de jeunesse, travailleurs de jeunesse...) et d'échanger autour de dispositifs développés dans différents arrondissements de Paris, avec entre autres une mise en avant d'équipements et lieux variés comme le Centr'Halles Park ou un l'Espace Paris Jeun Pajol, ainsi qu'à Clichy-sous-Bois.

La visite d'étude de Strasbourg organisée en partenariat avec plusieurs associations de la prévention spécialisée et l'Eurométropole a accueilli 10 participants de 6 pays. Les échanges ont été articulés autour de trois dimensions : le centre-ville, les quartiers et la ruralité. Une table ronde a réuni les différents partenaires de l'Agence, associations et EuroMétropole, le service prévention de celle-ci, assurant la compétence prévention spécialisée conventionnée avec des associations sur le territoire depuis 2016.

L'inclusion sociale par la culture a également été abordée, en proposant un lieu culturel impliqué dans son quartier, à Paris, le 104 dans le 19^e arrondissement et à Strasbourg, le centre Django Reinhardt au Neuhof.



Volet Sport du programme Erasmus+

Depuis 2014, l'Agence Erasmus+ France Jeunesse Sport est le Point National d'Information du volet Sport du programme en France (PNI).

Grâce au volet Sport du programme Erasmus+, l'Union européenne finance des projets s'inscrivant pleinement dans la politique européenne du sport. Pour en présenter les opportunités, le 21 septembre, l'Agence a co-organisé en lien avec le Ministère des Sports et le think tank « Sport et Citoyenneté », une réunion d'information nationale réunissant près de 70 organismes à l'INSEP, en présence de représentants de la Commission européenne et de trois organismes bénéficiaires : la Fédération française de parachutisme (lauréat 2016), le CROS Pays de la Loire (lauréat 2017), le CREPS de Vallon Pont-d'Arc (lauréat 2016). De plus, le Département du Finistère a été invité à présenter les enjeux et activités lors du Comité national Erasmus+ du 16 mai.

L'Agence a participé à plusieurs formations dédiées aux fonds européens (présentation d'Erasmus+ Sport et ateliers d'écriture) en lien avec la Ville de Brest et la Région Centre-Val de Loire, la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine, le gouvernement de Nouvelle-Calédonie et l'INSEP.

En 2018, plus de 120 demandes, chiffre sans cesse croissant, ont été enregistrées auprès du PNI ; il s'agit de primo-information, présentation du programme, ou bien d'assistance technique et pédagogique sur des candidatures.

En 2018, l'Agence a accompagné avec succès les projets des organismes suivants :

- ◆ Le CREPS de Poitiers (DLTT - élaboration d'un panel de bonnes pratiques destinées à préserver l'intégrité physique, psychologique et mentale des jeunes joueurs de tennis);

- ◆ La Fédération française du sport en Entreprise (SWInG- échange de bonnes pratiques sur la gouvernance et la représentativité des femmes dirigeantes dans les grands organismes sportifs) ;

- ◆ La Fédération européenne du sport en Entreprise (HEMA - mise en place d'un programme pilote dans 3 sites pour favoriser le sport au travail en lien avec la Semaine européenne de la jeunesse);

- ◆ Play International (PLAYIN - projet mené en lien avec le COJO Paris 2024 visant à soutenir la promotion des valeurs olympiques et paralympiques et européennes auprès des enfants).

Chiffres de l'Édition 2018

- ◆ 15 projets déposés par des structures françaises auprès de l'Agence exécutive à la Commission européenne
- ◆ 8 projets français financés, pour un montant de 2,4M€.

L'inclusion, le rôle éducatif du sport et la double carrière des athlètes sont les principales thématiques des projets européens financés. Près d'une quarantaine de structures françaises sont également partenaires de projets coordonnés par des organisations d'autres pays.



Focus sur un projet accompagné par le PNI: SANA (Sport Adapté Nature nAutica)

TYPE DE PROJET *Erasmus+ Sport / Petit Partenariat*

Collaboratif

NOM DU PORTEUR DE PROJET *Conseil départemental du Finistère - Bretagne*
SUBVENTION ERASMUS+ *57 250 €*

L'objectif du projet est de promouvoir l'égalité d'accès au sport de masse. Le projet SANA vise à améliorer l'offre sportive en pleine nature (sports nautiques, randonnées, cyclisme) pour les personnes en situation de handicap.

Plusieurs activités ont été programmées en partenariat avec des collectivités espagnoles et portugaises :

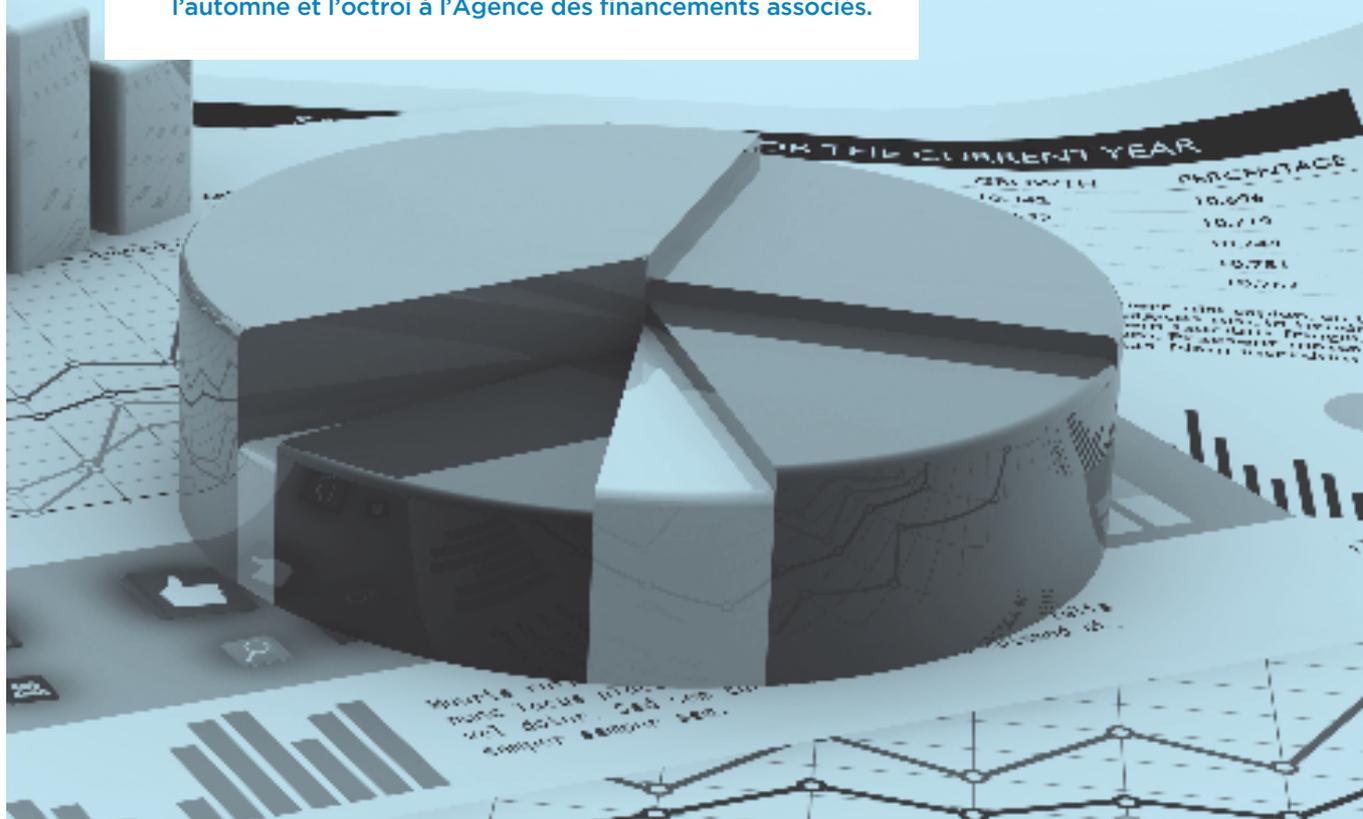
- ◆ des expérimentations et démonstrations de matériel pour des activités Handisport de pleine nature ;
- ◆ la constitution d'une mallette pédagogique ;
- ◆ un grand raid nature ouvert à tous pendant la semaine européenne du sport en septembre, l'occasion également de présenter le résultat du travail des partenaires autour d'un label européen handisport.

Ce projet a permis le développement de partenariats aux niveaux local et régional (CDOS29, Région Bretagne, office de tourisme, écoles) et la mise en réseau des acteurs impliqués dans le sport adapté et handisport au niveau transnational.

Exécution financière

L'exécution budgétaire 2018 a été marquée par deux temps forts des politiques d'intervention portées par l'Agence :

- ◆ Un fort dynamisme des entrées dans le dispositif de Service Civique, couplé à une situation budgétaire contrainte ont amené l'Agence à resserrer son pilotage ;
- ◆ Le lancement du nouveau Corps européen de solidarité à l'automne et l'octroi à l'Agence des financements associés.



Présentation budgétaire

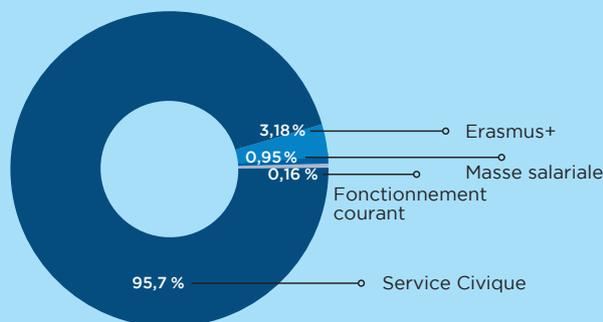
Après adoption de deux budgets rectificatifs, l'Agence du Service Civique a disposé en 2018 d'un budget de 521 M€ en autorisations d'engagement (AE) et de 517 M€ en crédits de paiement (CP). 487 M€ ont permis d'indemniser les volontaires en Service Civique (y compris de financer la couverture de leur protection sociale), de verser des indemnités aux structures d'accueil, incluant la formation civique et citoyenne et de couvrir les frais de gestion de l'Agence de Services et de Paiement (ASP). A ces dépenses d'intervention, se sont ajoutés 4,6 M€ de dépenses de fonctionnement concourant directement à la mise en œuvre du Service Civique (communication, développement quantitatif et qualitatif de l'offre de mission, développement des systèmes d'information).

Les dépenses consacrées au volet Jeunesse et Sport du programme Erasmus+ et aux activités du Centre de Ressources Salto Euromed se sont élevées à 16,4 M€.

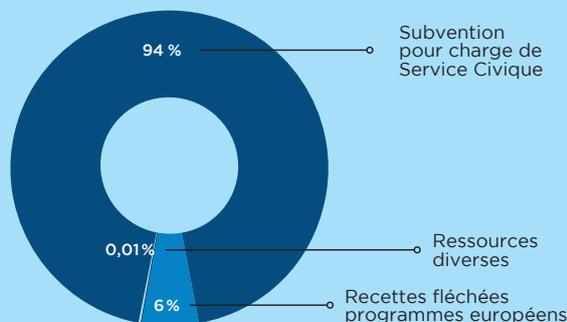
La masse salariale (4,8 M€) et les dépenses dites « support » de l'Agence (0,8 M€) ont représenté à peine + de 1% du budget.

L'ensemble de ces dépenses a été financé par des subventions versées par l'Etat (443 M€) et par des recettes versées par la Commission européenne, fléchées sur le financement des programmes européens (26,7 M€).

TOTAL DES DÉPENSES (CP)



TOTAL DES RECETTES



Résultats patrimoniaux

Le résultat comptable (produits moins charges) s'est traduit par un déficit de 57,6M€.

Le fonds de roulement 2017 s'élevant à 67M€, le résultat de fonctionnement déficitaire de 57,6M€ a contribué à réduire le fonds de roulement à 9,2M€ au 31/12/2018.

La trésorerie s'élevait au 31 décembre 2018 à 27,7M€ dont 23,7M€ au titre des opérations européennes.

Le graphique 3 retrace l'évolution du fonds de roulement et de la trésorerie depuis la création de l'établissement.

ÉVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT DE LA TRÉSORERIE (2011-2018)



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Agence du Service Civique

95 avenue de France 75013 Paris

